



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



« *Montagne de Lure* »

Site FR9301537

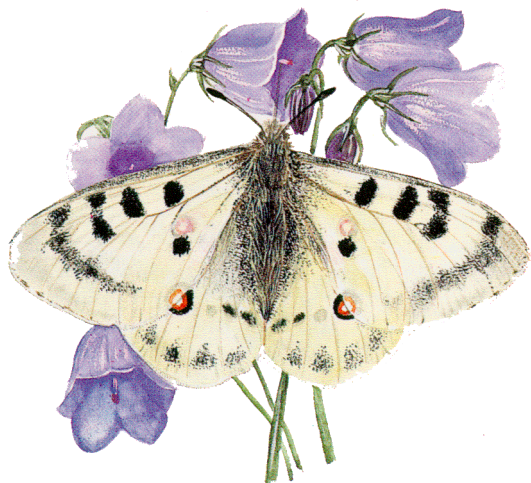
Fiches descriptives
des espèces d'intérêt communautaire

réalisation



2005

PARNASSIUS APPOLO LINNE 1758
APOLLON



Dessin de Gilbert Hodebert, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
S.C. : Pterygotes
O : Lépidoptères
F : Papilionidae
S.F. : Parnassiinae

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Convention de Washington (Annexe II)
Espèce "en danger " du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Lépidoptère vivant dans les massifs montagneux d'Europe ; en France dans les Alpes de Haute Provence, les Hautes Alpes, les Alpes Maritimes et le Vaucluse.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>L'Apollon est un grand papillon (2,5 à 4 cm) blanc tacheté de noir et de rouge volant par temps ensoleillé. Il se nourrit de nectar. Sa chenille, de 50 mm de long, se nourrit d'orpins (<i>Sedum spp</i>), de jubarbes (<i>Sempervivum spp</i>) et de saxifrages (<i>Saxifraga spp</i>) - (plantes se développant dans les éboulis et les pelouses karstiques).</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 61.231 : Eboulis calcaires montagnards à subalpins, des situations fraîches, à éléments grossiers (IC) • 61.311 : Eboulis calcaire thermophile à Calamagrostide argenté (IC) • 61.3122 : Eboulis calcaires à Rumex en écusson (IC) • Complexes d'Eboulis et de Falaises (62.15) (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 34.11 : Pelouses calcicoles karstiques montagnardes (IP) • 34.3265: Pelouses calcicoles mésoxérophiles à tendance continentale (<i>Mesobromion</i>) (IC) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Cette espèce (et ses nombreuses sous-espèces) est répandue du Briançonnais au Dévoluy en passant par l'embrunais, la vallée de l'Ubaye, le Haut Verdon jusqu'aux Préalpes de Digne, les Gorges du Verdon et la Montagne de Lure. Commune autrefois dans les Préalpes de Digne, elle semble en nette régression ces dernières années, notamment dans les Clues de Barles.</p> <p>Dans le massif de Lure l'Apollon est bien représenté pour l'instant: montagnes de Sumiou et de Pélegrine, crêtes de Lure, etc.</p>	<p>La disparition de la population d'Apollon peut être rapide et due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une destruction des habitats d'éboulis suite à des aménagements (pistes notamment), - une fermeture de ces milieux, et donc une disparition des espèces d'éboulis suite à la colonisation des fruticées et des pelouses.

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES DANS LEUR ETAT ACTUEL

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p><i>1) Maintien d'un bon état de conservation des habitats :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> * Interdire tous travaux dans (et aux abords) des éboulis (sauf coupes fines de pins à étudier), * Etudier la possibilité de pâturage (veiller à l'accessibilité pour le troupeau et éviter d'éventuels dégâts du troupeau). Date à définir selon l'écologie de la chenille. <p><i>2) Informer le public sur l'Apollon et sa protection</i></p>	<p>1/ Evaluation initiale de la population sur le site par échantillonnage</p> <p>2/ Suivi quinquennal avec le même protocole</p> <p>3/ Suivi des surfaces des habitats de l'espèce (cartographie des habitats)</p>

MACULINEA ARION LINNE 1758
AZURE DU SERPOLET



Dessin de Gilbert Hodebert, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
S.C. : Pterygotes
O : Lépidoptères
F : Lycaenidae
S.F. : Polyommatinae

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Arrêté du 22 juillet 1993 "Protection de son habitat"
Espèce "en danger " du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Lépidoptère présent de l'Europe occidentale à la Sibérie et à la Chine ; en France répartition étendue, mais sa distribution est très fragmentée.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>L'Azuré du serpolet est un papillon de taille modeste, 1.6 à 2 cm, mais il fait partie des plus grands du genre Azuré. D'aspect général sombre, 3 à 4 taches noires ornent ses ailes antérieures sur un fond bleu-violet. Le dessous est gris ochracé marqué de points noirs ocellés. Suffusion basale bleu verdâtre assez étendue.</p> <p>Sa chenille, de 15 mm de long, au corps trapu rose, se nourrit de serpolet (<i>Thymus serpyllum</i>) ou d'origan (<i>Origanum vulgare</i>) dans les deux premiers stades du développement larvaire, puis finit son développement dans une fourmilière où elle dévore les pontes et larves de fourmi, <i>Myrmica scabrinodis</i>.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nain (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Matorrals à Genévrier thurifère (IC) • 32.64 : Broussailles supra-méditerranéennes à Buis (NC) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 34.71 : Steppes méditerranéo-montagnardes (<i>ononidion striatae</i>) (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Cette espèce est la plus commune du genre <i>Maculina</i> dans les Alpes de Haute Provence. Elle est présente en petites colonies régulièrement réparties du Briançonnais aux Préalpes de Digne.</p> <p>Sans aucun doute l'espèce est présente sur l'ensemble du site. Elle est rarement commune mais très répandue. Elle se rencontre dans des biotopes très variés (pentes sèches, prairies, zones arbustives, clairières).</p>	<p>L'Azuré du serpolet est directement menacée par la modification d'un seul facteur de son habitat. Ceci est dû à la biologie très particulière du genre <i>Maculinea</i> qui entretient des relations complexes avec leurs fourmis hôtes.</p> <p>Plusieurs conditions doivent être réunies pour que les populations prospèrent, conditions principalement axées sur les exigences de leur chenille:</p> <p>*Les fourmilières doivent être en nombre suffisamment peuplées pour nourrir les chenilles (une chenille consomme environ 660 larves en 10 mois)</p> <p>*La hauteur de la végétation herbacée influe sur la présence des espèces de Formica qui ne peuvent plus s'installer si l'herbe est trop rase ou trop haute.</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES DANS LEUR ETAT ACTUEL

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>1) <i>Maintien d'un bon état de conservation des habitats :</i> par le maintien d'un pâturage équilibré sur les biotopes</p> <p>2) <i>Informier le public sur l'Azuré du serpolet et sa protection</i></p>	<p>1/ Evaluation initiale de la population sur le site par échantillonnage</p> <p>2/ Suivi quinquennal avec le même protocole</p> <p>3/ Suivi des surfaces des habitats de l'espèce (cartographie des habitats)</p>

PAPILIO ALEXANOR ESPER 1799
ALEXANOR



Dessin de Gilbert Hodebert, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
S.C. : Pterygotes
O : Lépidoptères
F : Papilionidae
S.F. : Papilioninae

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Arrêté du 22 juillet 1993 "Protection de son habitat"
Espèce "vulnérable" du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Lépidoptère connu du Sud-est de l'Europe à l'Iran; en France dans le Vaucluse, le Var, les Alpes maritimes, les Alpes de Haute Provence et l'Isère.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>L'Alexanor est un papillon d'assez grande taille, 3.1 à 3.3 cm. Il a le même aspect que le Machaon, bien que beaucoup plus aérien et rapide, et d'un jaune plus vif avec une bande noire verticale.</p> <p>C'est l'une des plus belles espèces de nos papillons de jour européens. Il vit dans les régions accidentées et vallonnées jusqu'à 1700 m d'altitude. Diurne, il se nourrit du nectar des chardons (<i>Carduus spp</i>, <i>Cirsium spp</i>), lavandes (<i>Lavandula spp</i>) et centaurées (<i>Centaurea spp</i>) et vole durant le printemps et l'été.</p> <p>Sa chenille, de 65 mm de long, se nourrit spécifiquement d'ombellifères : <i>Trinia glauca</i>, <i>Seseli montanum</i>, <i>Ptychotis spp</i>, <i>Opopanax spp</i>, ...</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zones perturbées telles que talus et pistes forestières • 61.311 : Eboulis à Calamagrostide argenté (IC) • 61.231 : Eboulis calcaires montagnards à subalpins, des situations fraîches, à éléments grossiers (IC) • Complexes d'Eboulis et de Falaises (62.15) (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Largement répandu, mais jamais abondant, dans les Alpes du Sud il se rencontre dans toutes les vallées d'altitude moyenne, dans les régions accidentées comme les Clues de Barles ou encore le torrent de Val-Haut</p> <p>Il y a une trentaine d'années ce magnifique papillon était relativement commun dans Lure (communes de St-Etienne-Les-Orgues et de Valbelle). Avec l'augmentation de la couverture forestière du massif il est devenu rare. Il pu être de nouveau observé en 2002, l'ombellifère plante hôte de sa chenille, ayant trouvé des biotopes favorables sur les talus instables et bien exposés créés avec l'aménagement de certaines pistes forestières.</p>	<p>Il faut remarquer que la fermeture du milieu menace gravement le maintien de cette espèce dans Lure, les habitats d'éboulis et de pelouses qui hébergent sa chenille sont menacés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fermeture à plus ou moins long terme, d'où une dégradation et une diminution en surface. Ceci est notamment vrai pour les pelouses colonisées par les ligneux, - la destruction accidentelle des ombellifères ou des habitats de l'espèce lors des travaux et aménagements.

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES DANS LEUR ETAT ACTUEL

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p><i>1) Maintien d'un bon état de conservation des habitats :</i></p> <ul style="list-style-type: none">* Proscrire tous travaux dans les éboulis et les pelouses* Réouverture des pelouses (ou maintien) : travaux légers et pâturage (dates à définir dans le document d'application)* Proscrire tout prélèvement de pierres dans les éboulis. <p><i>2) Informer le public sur l'Alexanor et sa protection.</i></p>	<p>1/ Evaluation initiale de la population sur le site (échantillonnage)</p> <p>2/ Suivi quinquennal avec le même protocole</p> <p>3/ Suivi des surfaces des habitats de l'espèce (cartographie des habitats).</p>

ERIOGASTER CATAX LINNE 1758
LAINÉUSE DU PRUNELLIER



Dessin de Gilbert Hodebert, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
S.C. : Pterygotes
O : Lépidoptères
F : Lasiocampidae

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe II)
Arrêté du 22 juillet 1993 "Protection de son habitat"
Espèce "au statut indéterminé" du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Lépidoptère connu de l'ouest de l'Europe à l'Oural; en France autrefois dispersé sur une grande partie du territoire, mais plus signalé depuis longtemps dans de nombreuses régions. Son statut reste à préciser.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>La Lainéuse du Prunellier est un papillon de taille modeste, 1,5 à 1,7 cm, d'aspect général fauve orangé, avec un gros point discal blanc sur les ailes antérieures. La femelle est plus grande, plus brune avec une étroite bande jaune sur les ailes antérieures. La femelle possède également une épaisse bourre de poils gris à l'extrémité de l'abdomen. L'imago est visible de septembre à novembre. Il fréquente les lieux boisés et broussailleux.</p> <p>La larve est velue, brun jaunâtre avec des tâches veloutées noires et bleues. Elle vit en communauté dans une toile soyeuse. Elle se nourrit de feuilles de Prunellier, d'Aubépine et d'Epine-vinette, plus rarement de feuilles de chêne, de Bouleau.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p>Milieux calcicoles, thermophiles, abrités du vent</p> <ul style="list-style-type: none"> • 84.2 : Bordures de haies (NC) • 41.711: Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • Pelouses calcicoles sèches embroussaillées types 34.32 (IC) et 34.71 (NC)

ÉTAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Localisée et rarement commune, cette espèce fréquente les forêts de feuillus.</p> <p>Les données sur l'effectif et la répartition de la population sont actuellement très fragmentaires sur le département.</p>	<p>La régression des bocages est une constante du paysage agricole français. Le maintien de l'habitat de l'espèce voit son salut dans la déprise agricole engendrant, pour une phase transitoire, un embroussaillage propice à la présence de feuillus à feuilles caduques telles les Prunelliers et Aubépines.</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES DANS LEUR ETAT ACTUEL

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p><i>1) Maintien d'un bon état de conservation des habitats :</i></p> <p>Etudier la possibilité de réalisation d'une gestion en système de rotation pluriannuelle, avec des interventions très espacées dans le temps (pas de temps de 15-20 ans). Ces précautions permettront une gestion en mosaïque des milieux, dans lesquels les divers stades d'évolutions de la dynamique de la flore colonisatrice seront juxtaposés.</p> <p><i>2) Informer le public sur la Laineuse du Prunellier et sa protection.</i></p>	<p>1/ Evaluation initiale de la population sur le site (échantillonnage). Recherche des pontes en hiver, des nids de chenilles au mois d'avril et mai. Les recherches des nids peuvent réalisés 15 jours après l'apparition des premières feuilles des Prunelliers.</p> <p>2/ Suivi quinquennal avec le même protocole. Le suivis de nids sur le site pourrait être utilisé comme indice d'abondance.</p> <p>3/ Suivi des surfaces des habitats de l'espèce (cartographie des habitats)</p>

EUPHYDRIAS AURINIA DEBILIS OBERTHÜR 1909
DAMIER DE LA SUCCISE (OU DAMIER ALPESTRE)



Dessin de Gilbert Hodebert, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
 S.C. : Pterygotes
 O : Lépidoptères
 F : Nymphalidae
 S.F. : Nymphalinae

STATUTS :

Protection nationale
 Convention de Berne (Annexe II)
 Directive Habitats (Annexe II)
 Arrêté du 22 juillet 1993 "Protection de son habitat"
 Espèce "vulnérable " du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Lépidoptère présent dans une grande partie des massifs montagneux d'Europe; en France depuis les Alpes de Haute Provence à la Haute Savoie et dans les Pyrénées- orientales

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Damier de la Succise est un papillon de taille modeste, 1.9 à 2.2 cm, d'aspect général orangé et jaune quadrillé par de minces dessins noirs.</p> <p>Sa chenille, de 27 mm de long, se nourrit de Gentianes (<i>Gentiana sp</i>) - plantes se développant notamment dans les prairies alpines.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Cette espèce, bien que moins menacée que l'espèce nominale, est en nette régression avec des populations de plus en plus morcellées; en Ubaye, Haut-Verdon, Queyras, Briançonnais.</p> <p><i>Euphydryas aurinia</i> était extrêmement commun vers les années 1970 dans les pelouses et garrigues du Jas-de-Madame, Depuis les années 1990, cette magnifique Melitée protégée au niveau européen, est devenue extrêmement rare sur ce site Actuellement il est encore possible de rencontrer quelques spécimens de ce papillons en parcourant les pelouses sommitales de Lure.</p>	<p>Le morcellement des populations est du à l'abandon de la fauche des prairies qui sont mises en pâturage et se transforment alors en pelouses avec un cortège floristique différent :</p> <p>* Pour les Prairies de fauche de basse altitude, l'évolution tend vers un habitat de type Pelouses calcicoles mésoxérophiles à tendance continentale (Mésobrmion) (34.3265)</p> <p>* Pour celles dites de montagne, l'évolution tend vers de Pelouses acidiphiles orophiles des Alpes méridionales à Flouve odorante et à Canche cespitueuse (36.311)</p> <p>L'élimination des Pins Noirs et la réhabilitation des pelouses du Jas-de-Madame permettraient de réintroduire le Damier provençal (et d'autres papillons comme l'Alexanor). En effet les plantations de Pins Noirs ont détruit son biotope.</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES DANS LEUR ETAT ACTUEL

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p><i>1) Maintien d'un bon état de conservation des habitats :</i></p> <p>Etudier la possibilité de remise en prairie de fauche d'anciennes zones converties au pâturage ; la localisation des prairies sera à prendre en compte pour permettre des flux de populations afin d'éviter leur morcellement.</p> <p><i>2) Informer le public sur le Damier de la Succise et sa protection.</i></p>	<p>1/ Evaluation initiale de la population sur le site (échantillonnage)</p> <p>2/ Suivi quinquennal avec le même protocole</p> <p>3/ Suivi des surfaces des habitats de l'espèce (cartographie des habitats)</p>



Dessin de Gilbert Hodebert, extrait de l'Inventaire de la faune menacée de France, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
 S.C. : Pterygotes
 O : Lépidoptères
 F : Papilionidae
 S.F. : Papilioninae

STATUTS :

Protection nationale
 Convention de Berne (Annexe II)
 Directive Habitats (Annexe IV)
 Arrêté du 22 juillet 1993 "Protection de son habitat"
 Espèce "vulnérable" du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Lépidoptère localisé en Europe méridionale ; en France de la Haute Provence aux Hautes Alpes et des Alpes Maritimes au Gard, à l'Ardèche et l'Hérault.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>La Diane est un papillon de taille moyenne, 2.3 à 2.6 cm, d'aspect général jaune paille avec des dessins noirs transversaux finement crénelés sur les bords. Présence, sur les ailes postérieures, de petites taches rouges triangulaires surmontant une rangée de points bleus plus ou moins visibles. Espèce localisée se situant en général entre 600 et 1000m d'altitude sur des pentes bien exposées, jamais loin d'une zone humide. Sa chenille, de 35 mm de long, se nourrit d'Aristolochie (<i>Aristolochia pallida</i>). Son habitat de prédilection est la lisière des chênaies.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vieilles chênaies dégradées, claires en versant sec ensoleillé • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • Complexes de Chênaies blanches et de Steppes (34.71), de Pelouses à Brome (34.3265) • 61.311 : Eboulis à Calamagrostis argenté (IC) - éboulis stabilisés • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 34.11 : Pelouses médio-européennes sur débris rocheux (Alyso-Sédion albi) (IP)

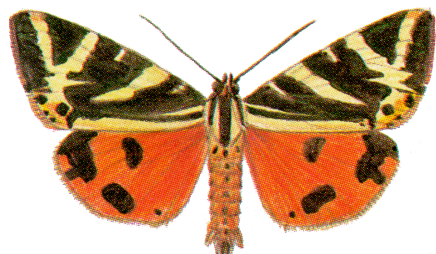
ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Il y a une quarantaine d'années, ce papillon était considéré comme rare et très localisé dans les Alpes-de-Haute-Provence. Des prospections récentes du massif de Lure ont montré que la Diane est en réalité présente en de nombreux lieux. Elle se rencontre jusqu'aux crêtes de Lure à 1300 m (Aubignosc). La forme que l'on observe à Pélegrine et Sumiou est différente de <i>Z. polyxena cassandra</i> qui est considérée jusqu'à présent comme étant l'unique sous-espèce française et qui se rencontre surtout dans des biotopes humides à basse altitude</p>	<p>La disparition de la population de Diane peut être très rapide et due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une destruction des habitats d'éboulis suite à des aménagements (pistes notamment), - une fermeture de ces milieux, et donc une disparition des espèces d'éboulis suite à la colonisation des fruticées et des pelouses.

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES DANS LEUR ETAT ACTUEL

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p><i>1) Maintien d'un bon état de conservation des habitats :</i></p> <ul style="list-style-type: none">* Proscrire tous travaux dans (et aux abords) des éboulis (sauf coupes fines de pins à étudier),* Etudier la possibilité de pâturage (veiller à l'accessibilité pour le troupeau et éviter d'éventuels dégâts du troupeau). Date à définir selon l'écologie de la chenille. <p><i>2) Informer le public sur la Diane et sa protection</i></p>	<p>1/ Evaluation initiale de la population sur le site par échantillonnage</p> <p>2/ Suivi quinquennal avec le même protocole</p> <p>3/ Suivi des surfaces des habitats de l'espèce (cartographie des habitats)</p>

EUPLAGIA QUADRIPUNCTARIA (CALLIMORPHA QUADRIPUNCTATA) PODA 1761
ECAILLE CHINEE

Dessin de Gilbert Hodebert, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-



MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
 S.C. : Pterygotes
 O : Lépidoptères
 F : Arctiidae

STATUTS :

Directive Habitats (Annexe II)
 Espèce prioritaire

REPARTITION :

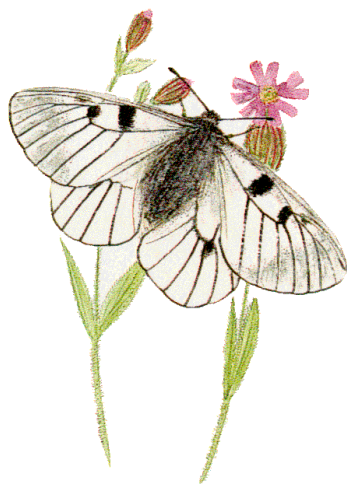
Lépidoptère répandu en Europe méridionale et moyenne; en France ubiquiste sauf dans le Nord des Alpes où il s'est raréfié au cours de ce siècle.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>L'Ecaille chinée, 2.5 à 3.2 cm, a des ailes antérieures noir verdâtre avec des bandes crème, des ailes postérieures rouges avec des taches bleu-noir.</p> <p>Les adultes volent de juillet à août sur les pentes bien ensoleillées à la lisière des bois thermophiles et dans les lavandaies.</p> <p>Sa chenille, brun noir, présente des bandes latérales et dorsales jaunes, polyphage elle vit sur diverses plantes herbacées.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • Complexes de Chênaies blanches et de Steppes (34.71), de Pelouses à Brome (34.3265) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 34.11 : Pelouses médio-européennes sur débris rocheux (Alyso-Sédion albi) (IP) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 34.71 : Steppes méditerranéo-montagnardes (<i>Ononidion striatae</i>) (NC)

ÉTAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Espèce bien répandue en juillet et août dans le Massif de Lure. L'Ecaille chinée (ou Ecaille rouge) est commune mais rarement très abondante. Elle est plus répandue que sa proche parente l'Ecaille marbrée qui ne se rencontre qu'à la lisière des bois frais.</p>	<p>L'Ecaille chinée n'est pas menacée sur le site.</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES DANS LEUR ETAT ACTUEL

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>1) <i>Maintien d'un bon état de conservation des habitats :</i> par le maintien d'un pâturage équilibré sur les biotopes</p> <p>2) <i>Informers le public sur l'Ecaille chinée et sa protection</i></p>	<p>1/ Evaluation initiale de la population sur le site par échantillonnage</p> <p>2/ Suivi quinquennal avec le même protocole</p> <p>3/ Suivi des surfaces des habitats de l'espèce (cartographie des habitats)</p>



Dessin de Gilbert Hodebert, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
 S.C. : Pterygotes
 O : Lépidoptères
 F : Papilionidae
 S.F. : Parnassiinae

STATUTS :

Protection nationale
 Convention de Berne (Annexe II)
 Directive Habitats (Annexe IV)
 Arrêté du 22 juillet 1993 "Protection de son habitat"
 Espèce "en danger " du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Lépidoptère largement répandu des Pyrénées à l'Asie centrale, en Europe centrale et occidentale; en France dans les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes et les Préalpes.

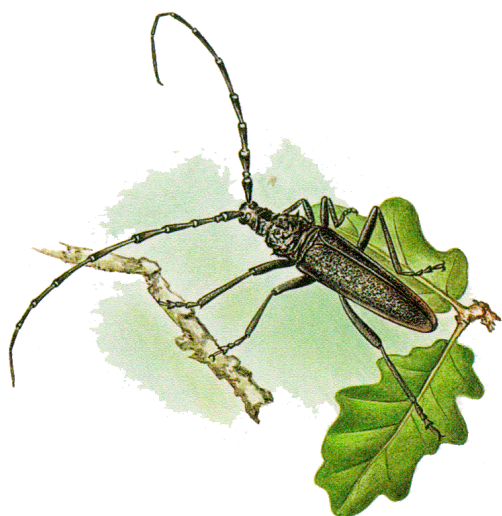
DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Semi-Apollon, 2,6 à 3.1 cm, est blanc uniquement tacheté de noir (sans les taches rouges caractéristiques de l'Apollon et du Petit Apollon). Très localisé, il ne vole que par temps ensoleillé de fin mai à août.</p> <p>Sa chenille, de 42 mm de long, se nourrit de Corydales (<i>Corydalis spp</i>) - plante poussant en lisière forestière ou de fourrés.</p> <p>Cet Apollon dépourvu de tache rouge est facilement confondu avec une Piéride, le Gazé (<i>Aporia crataegi</i>).</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Lisières :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 42.5 : Forêts de Pin sylvestre (NC) • 42.67 : Reboisements en Pin noir (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) <p><u>Landes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 34.71 : Steppes méditerranéo-montagnardes (<i>Ononidion striatae</i>) (NC) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Dans les Préalpes, cette espèce (et ses nombreuses sous-espèces) n'est plus présente que sous forme de populations fragmentées en petites unités, du Briançonnais au Valgaudemard en passant par le Queyras, l'Hubaye et le Haut-Verdon.</p> <p>La sous-espèce <i>P.m. cassiensis</i> est menacée dans les Alpes de Haute Provence.</p> <p>Il est surtout implanté sur les contreforts Nord de Lure (Pélegrine, Sumiou, Jas-de-Madame,). Il était autrefois cité des crêtes de Lure au Pas-de-la-Graille.</p> <p>Cette espèce protégée, localisée et peu commune, ne se rencontre qu'au-dessus de 1000 m.</p>	<p>Les populations de Semi-Apollon sont directement menacées par la déprise agricole qui engendre une fermeture des milieux qui se révèle par un embroussaillage des milieux ouverts et des lisières.</p> <p>En d'autres termes, l'espèce ne pourra perdurer que si les biotopes de sa plante hôte la Corydale, sont protégés</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES DANS LEUR ETAT ACTUEL

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p><i>1) Maintien d'un bon état de conservation des habitats :</i></p> <p>*par le maintien d'une agriculture et d'une sylviculture traditionnelle,</p> <p>* par une gestion adaptée pour la conservation de la plante nourricière et des plantes nectarifères où vont butiner les papillons.</p> <p><i>2) Informer le public sur le Semi-Apollon et sa protection</i></p>	<p>1/ Evaluation initiale de la population sur le site par échantillonnage</p> <p>2/ Suivi quinquennal avec le même protocole</p> <p>3/ Suivi des surfaces des habitats de l'espèce (cartographie des habitats)</p>

CERAMBYX CERDO LINNE 1758
GRAND CAPRICORNE



Dessin de François Guiol, extrait de *l'Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
S.C. : Pterygotes
O : Coléoptères
F : Cerambycidae

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Directive Habitats (Annexes II et IV)
Arrêté du 22 juillet 1993 "Protection de son habitat"
Espèce "indéterminée " du Livre rouge de la faune menacée.

REPARTITION :

Présent dans presque toute l'Europe, ce coléoptère longicorne est plus ou moins commun en France, selon les régions.

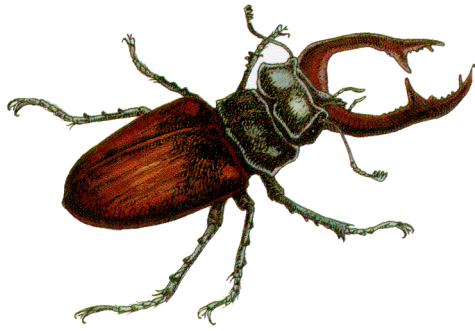
DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Grand capricorne, un des plus grands Cerambycides de France, est une espèce thermophile de 50 mm vivant sur les troncs de vieux chênes et plus rarement des bouleaux et châtaigniers.</p> <p>Les œufs sont pondus sur l'écorce de juin à septembre. La larve éclôt peu après la ponte et vit 31 mois. La nymphe se forme de la fin de l'été à l'automne et dure 5 à 6 semaines. La période de vol des adultes se déroule de mai à septembre selon le climat, aux heures crépusculaires (dans la journée en zone méditerranéenne).. Les larves, en creusant des galeries, consomment les bois sénescents et dépérissants (chênes, ormes, charmes, bouleaux, châtaigniers, frênes, robiniers, noyers, amandiers, aubépines, poiriers, saules). Les adultes s'alimentent de sève et de fruits mûrs. La larve se nourrit du bois pendant 3 à 4 ans</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats comportant des vieux chênes. • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.4 : Tillaies sèches des Alpes(IP) • 41.4 : Erablaies à Scolopendre et à Lunaire des pentes froides couvertes d'éboulis grossiers (IP) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC)

ÉTAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Espèce commune d'une manière générale en France, mais ayant disparu dans d'autres pays à cause de l'exploitation intensive des forêts. Elle est extrêmement commune dans le sud de la France.</p> <p>Lors de l'étude réalisée par l'I.C.A.H.P. (Inventaire des Coléoptères des Alpes de Haute Provence), l'espèce a été observée sur l'ensemble du site.</p>	<p>D'une manière générale, l'espèce ne semble pas menacée sur le site, car elle y est bien représentée et les habitats potentiels ne sont pas menacés.</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS EN ETAT EN CONSERVANT LEUR HABITAT

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>1) Accompagner le développement des feuillus et conserver ceux-ci dans les peuplements de résineux lors des coupes.</p> <p>2) Conserver des arbres âgés ou morts et créer des îlots de maturation.</p> <p>3) Veiller à ne pas surexploiter les peuplements de feuillus</p> <p>4) Sensibilisation des forestiers et promeneurs vis à vis du vieillissement des arbres et des espèces saproxyliques.</p>	<p>1/ Connaissance des populations actuelles :</p> <ul style="list-style-type: none">- localiser les îlots matures voire des arbres dépérissants isolés pouvant potentiellement être un habitat de l'espèce- évaluation des populations par échantillonnage représentatif (protocole à déterminer avec les experts) <p>2/ Suivi quinquennal</p> <ul style="list-style-type: none">- établir une zone témoin si nécessaire- renouveler les inventaires précédents et juger de l'évolution :<ul style="list-style-type: none">* en surface et qualité des habitats potentiels de l'espèce* des populations

LUCANUS CERVUS LINNE 1758
LUCANE CERF VOLANT



Dessin de Jean-Claude Crosson, extrait de l'*Inventaire de la faune de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

Cl : Insectes
S.C. : Pterygotes
O : Coleoptères
F : Lucanidés

STATUTS :

Convention de Berne (Annexe III)
Directive Habitats (Annexe II et IV)

REPARTITION :

Coléoptère vivant dans toute l'Europe jusqu'à la Caspienne et au Proche Orient. Espèce présente dans toute la France.

RATTACHEMENT :

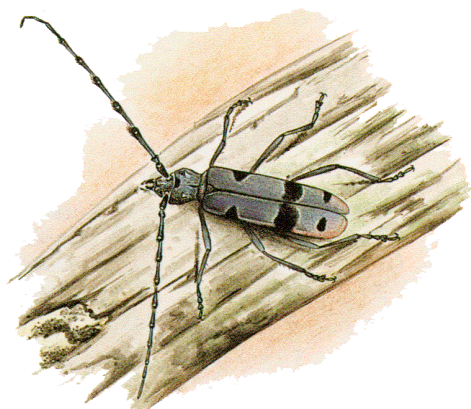
DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Lucane cerf volant est le plus gros coléoptère de France. Son cycle de développement dure de 5 à 6 ans, voire plus : dans un premier temps les œufs sont déposés près des racines des vieux arbres (ou souche). Puis la larve progresse vers le système racinaire. Elle se nymphose à l'automne pour l'hiver. Enfin l'adulte vole de mai à juillet (1 mois) dans l'aire Sud de répartition et d'août à septembre dans l'aire Nord.</p> <p>La larve est saproxylophile. Elle se nourrit de bois mort dans le système racinaire des chênes principalement (autres feuillus: châtaigniers, cerisiers, frênes, peupliers, aulnes, tilleuls, saules...). Elle tient une place essentielle dans la décomposition du bois mort. L'espèce se développe donc dans les vieilles forêts de feuillus en conditions atmosphériques plutôt humides (versant nord et combe de versant sud).</p> <p>L'adulte vole bruyamment, soit au crépuscule et en nocturne dans le Nord de son aire de répartition, soit le jour dans le Sud.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout habitat comportant des chênes sénescents • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.4 : Tillaies sèches des Alpes(IC) • 41.4 : Erablaies à Scolopendre et à Lunaire des pentes froides couvertes d'éboulis grossiers (Faciès à Tilleul) (IP) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Espèce a priori non menacée. Présente dans toute la France mais souvent localisée.</p> <p>Lors de l'étude réalisée par l'I.C.A.H.P. (Inventaire des Coléoptères des Alpes de Haute Provence), l'espèce a été observée sur l'ensemble du site.</p>	<p>Sur le site, le Lucane cerf volant ne semble pas menacé. L'habitat où il vit, les forêts de feuillus matures, est également bien représenté et non menacé (car peu ou pas exploité).</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS EN ETAT EN CONSERVANT LEURS HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>1) Accompagner le développement des feuillus et conserver ceux-ci dans les peuplements de résineux lors des coupes.</p> <p>2) Conserver des arbres âgés ou morts et créer des îlots de maturation (surface à définir dans le document d'application).</p> <p>3) Veiller à ne pas surexploiter les peuplements de feuillus.</p> <p>4) Sensibilisation des utilisateurs de la forêt vis à vis du vieillissement des forêts et des espèces saproxyliques</p>	<p>1/Connaissance des populations actuelles</p> <ul style="list-style-type: none">* localiser les îlots d'arbres matures voire les beaux arbres dépérissants isolés, pouvant potentiellement être un habitat du Lucane* évaluer les effectifs de la population par échantillonnage représentatif (protocole à déterminer avec les experts) <p>2/ Suivi quinquennal</p> <ul style="list-style-type: none">* établir une zone témoin si nécessaire* renouveler les inventaires précédents et juger :<ul style="list-style-type: none">- de l'évolution en surface et en qualité des habitats potentiels de l'espèce- de l'évolution des effectifs

ROSALIA ALPINA LINNE 1758
ROSALIE DES ALPES



Dessin de François Guiol, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
S.C. : Pterygotes
O : Coleoptères
F : Cerambycidae

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (annexe II)
Directive Habitats (annexe II et IV)
Espèce prioritaire
Arrêté du 22 juillet 1993 "Protection de son habitat"
Espèce "Vulnérable" du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Présente dans toute l'Europe ; en France, elle occupe les massifs montagneux, les pays de la Loire, le Poitou-Charente et le Centre.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Ce coléoptère longicorne diurne de couleur bleutée fréquente les coupes fraîches de hêtres, où il vient se poser sur les troncs abattus et les souches (parfois sur les grandes ombellifères). Il vole de juin à août. Il peut aussi être présent sur les saules, les aulnes et les tilleuls).</p> <p>L'arbre propice à la ponte des œufs et au développement des larves est encore sur pied (pour éviter un pourrissement trop rapide) et possède un cœur en décomposition. Ainsi la larve peut accomplir son cycle (2 à 5 ans de développement) dans les Hêtres principalement, le Frêne et divers autres feuillus.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout habitat comportant des hêtres sénescents sur pied. • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.174 : Hêtraies neutrophiles des Alpes méridionales et des Apennins (NC) • 41.1741 : Hêtraies neutrophiles des Alpes sud-occidentales (NC) • 41.16 : Hêtraies calcicoles sub-méditerranéenne à Lavande (NC) • 42.112 : Sapinières neutrophiles de la zone du Hêtre (NC)
ÉTAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>En régression dans de nombreux pays d'Europe, elle est encore commune dans les régions montagneuses, mais se raréfie dans les stations de plaine.</p> <p>Lors de l'étude réalisée par l'I.C.A.H.P. (Inventaire des Coléoptères des Alpes de Haute Provence), l'espèce a été observée sur l'ensemble du site.</p>	<p>En régression sur certaines stations, la Rosalie des Alpes ne semble a priori pas menacée sur le site où les vieilles hêtraies sont très peu exploitées, la principale menace étant la disparition des arbres sénescents</p> <p>La création de la RBI (Réserve Biologique Intégrale) de Lure va dans le sens du maintien de son habitat.</p>

**OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS DU SITE EN L'ETAT EN CONSERVANT
DES HABITATS PROPICES A SON DEVELOPPEMENT**

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>1) Accompagner le développement des feuillus et conserver ceux-ci en mélange dans les peuplements de résineux lors des coupes.</p> <p>2) Conserver les individus âgés ou morts et créer des îlots de maturation.</p> <p>3) Veiller à ne pas surexploiter les peuplements de feuillus matures</p> <p>4) Sensibiliser les utilisateurs de la forêt vis à vis du vieillissement de la forêt et des espèces saproxyliques associés.</p>	<p>1/ Connaissance des populations actuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - localiser les îlots matures voire des arbres dépérissants isolés pouvant potentiellement être un habitat de l'espèce - évaluation des populations par échantillonnage représentatif (protocole à déterminer avec les experts) <p>2/ Suivi quinquennal</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir une zone témoin si nécessaire - renouveler les inventaires précédents et juger de l'évolution : <ul style="list-style-type: none"> * en surface et qualité des habitats potentiels de l'espèce * des populations

OSMODERMA EREMITA SCOPOLI 1763
PIQUE-PRUNE OU BARBOT



Dessin de François Guiol, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
S.C. : Pterygotes
O : Coleoptères
S-F : Cetoniidae

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (annexe II)
Directive Habitats (annexe II et IV)
Espèce prioritaire
Arrêté du 22 juillet 1993 "Protection de son habitat"
Espèce "En danger" du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

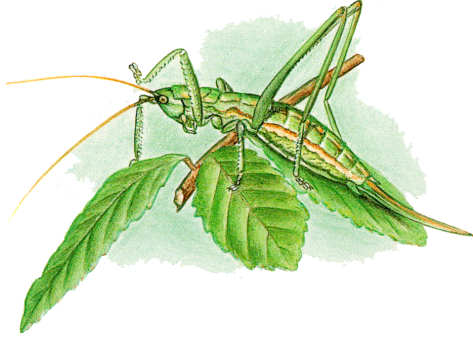
Présente dans le Sud et le centre de l'Europe ; en France, il occupe les vieilles forêts de feuillus presque partout en France.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Osmoderma eremita est une de nos plus grosse cétoine mesurant jusqu'à 30mm de long, d'une couleur très sombre avec des reflets brillants pourpres .</p> <p>Il habite de très vieux arbres (au moins 150 ans), qui présentent des ouvertures remplies de terreau de bois. Les adultes et les larves vivent dans ces cachettes et ne les quittent que rarement.</p> <p>Le développement de sa larve demande plusieurs années et à terme sa taille est des plus respectables.</p> <p>L'adulte apparaît assez tardivement au cours de l'été et son extrême discrétion fait qu'il passe le plus souvent totalement inaperçu, ce qui explique en partie la rareté attribuée à l'espèce. L'insecte est donné comme crépusculaire, voire nocturne, mais il est aussi connu pour s'activer au plus chaud des journées estivales. Il est par ailleurs apte au vol.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout habitat comportant des hêtres sénescents sur pied. • 41.16 : Hêtraies sèches (<i>Cephalanthero-Fagion</i>) (IC) • 41.16 : Hêtraies calcicoles sub-méditerranéenne à Lavande (NC) • 41.171 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.174 : Hêtraies neutrophiles des Alpes méridionales et des Apennins (NC) • 41.1741 : Hêtraies neutrophiles des Alpes sud-occidentales (NC) • 42.112 : Sapinières neutrophiles de la zone du Hêtre (NC)

ÉTAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>En régression dans de nombreux pays d'Europe, il est présent un peu partout, localisé et généralement rare.</p> <p>Lors de l'étude réalisée par l'I.C.A.H.P. (Inventaire des Coléoptères des Alpes de Haute Provence), l'espèce a été observée sur les contreforts de Lure.</p>	<p>En régression sur certaines stations, le Pique-prune ne semble a priori pas menacée sur le site où les vieilles hêtraies sont très peu exploitées, la principale menace étant la disparition des arbres sénescents.</p> <p>Les arbres hébergeant le Pique-prune peuvent se situer dans les bois ou les haies. Anciennement on le trouvait également dans les bourgs de campagne, sur les places des villages. Pour se maintenir sur le long terme, une population a besoin de nombreux arbres à différents stades de dépérissement pour assurer une continuité de la disponibilité en refuges.</p> <p>Par le passé, le bocage traditionnel, avec surtout l'entretien des arbres en "têtards", était tout à fait approprié au Pique-prune, lui offrant de nombreux arbres propices à son développement. De nos jours, des quantités impressionnantes de haies ont disparu et les arbres de celles qui restent sont très rarement entretenues en "têtards".</p>

**OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS DU SITE EN L'ETAT EN CONSERVANT
DES HABITATS PROPICES A SON DEVELOPPEMENT**

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>1) Accompagner le développement des feuillus et conserver ceux-ci en mélange dans les peuplements de résineux lors des coupes.</p> <p>2) Conserver les individus âgés ou morts et créer des îlots de maturation.</p> <p>3) Veiller à ne pas surexploiter les peuplements de feuillus matures</p> <p>4) Sensibiliser les utilisateurs de la forêt vis à vis du vieillissement de la forêt et des espèces saproxyliques associés.</p>	<p>1/ Connaissance des populations actuelles :</p> <ul style="list-style-type: none">- localiser les îlots matures voire des arbres dépérissants isolés pouvant potentiellement être un habitat de l'espèce- évaluation des populations par échantillonnage représentatif (protocole à déterminer avec les experts) <p>2/ Suivi quinquennal</p> <ul style="list-style-type: none">- établir une zone témoin si nécessaire- renouveler les inventaires précédents et juger de l'évolution : <ul style="list-style-type: none">* en surface et qualité des habitats potentiels de l'espèce* des populations



Dessin de François Guiol, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Insectes
S.C. : Apterygotes
O : orthoptères
F : Sagidae

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Arrêté du 22 juillet 1993 "Protection de son habitat"
Espèce "au statut indéterminé" du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Orthoptère connu dans le Valais (nord de la Suisse) et le Sud de l'Europe : pourtour Nord méditerranéen. En France, il est présent dans la région méditerranéenne, dans les Alpes Maritimes, l'Hérault, remontant le long du Rhône jusqu'en Ardèche et dans le Sud Ouest jusqu'au Lot.

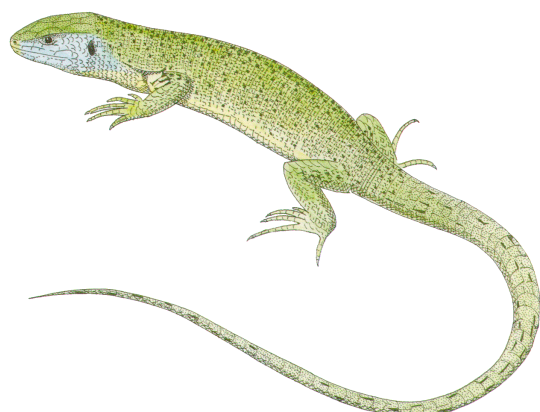
DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>La Magicienne dentelée est le plus grand ensifère français (longueur corps 53-75 mm, ovicarpe 35-45 mm). Généralement de couleur verte ou testacée avec une bande latérale blanchâtre ou jaune pâle de chaque côté du corps. Les tibias antérieurs sont garnis en dessous de solides épines. Prédateur plutôt apathique, elle chasse à l'affût, principalement criquets et sauterelles, surtout le matin et le soir, dans les zones les plus chaudes, souvent dissimulée parmi la végétation herbacée ou sur les buissons. Elle possède la particularité de se reproduire uniquement par parthénogenèse thélytoque (type de parthénogenèse produisant exclusivement des individus femelles).</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.6 : Garrigues supra-méditerranéennes (NC) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (I.C.) • 34.71 : Steppes méditerranéo-montagnardes (<i>Ononidion striatae</i>) (NC) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (I.C.) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>La densité de ses populations est toujours faible, mais l'espèce semble beaucoup plus présente qu'on ne pouvait le penser. Mimétique et peu mobile, elle passe souvent inaperçue pour l'œil non averti, il est probable que cela ait contribué à établir sa réputation d'insecte rare.</p> <p>Bon nombre de milieux pourraient convenir à <i>Saga pedo</i>, notamment sur les crêtes de Lure et les contreforts. Malheureusement l'espèce n'est pas très prolifique et ses effectifs sont généralement faibles.</p> <p>Plusieurs années de prospections ne sont pas toujours inutiles pour parvenir à découvrir l'insecte dans une station donnée. La seule station connue sur le site est sur Pélégrine.</p>	<p>Il importe que ne soit menée aucune action qui entraînerait des modifications sérieuses du site tel que le labourage profond du sol qui aurait pour effet de détruire les pontes.</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES DANS LEUR ETAT ACTUEL

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>1) <i>Maintien d'un bon état de conservation des habitats.</i></p> <p>2) <i>Informers le public sur la Magicienne dentelée et sa protection.</i></p>	<p>1/ Evaluation initiale de la population sur le site (échantillonnage)</p> <p>2/ Suivi quinquennal avec le même protocole</p> <p>3/ Suivi des surfaces des habitats de l'espèce (cartographie des habitats)</p>

LACERTA BILINEATA BILINAETA DAUDIN 1802
LEZARD VERT



Dessin de Virginie Calviac, extrait de l'*Inventaire de la faune de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

Cl : Reptiles
O : Squamates
F : Lacertidés

STATUTS :

Protection nationale
Directive Habitats (Annexe IV)
Convention de Berne (Annexe II)
Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la faune menacée en France

REPARTITION :

Présent dans toute l'Europe occidentale centrale et méridionale. En France, le lézard est présent au sud d'une ligne brisée reliant les boucles de la Seine : Soissons et Mulhouse, de 0 à 1 500m.

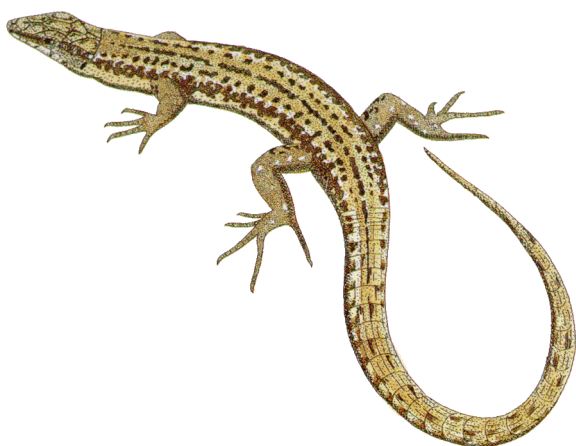
DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Lézard vert fréquente les terrains riches en végétation, secs ou légèrement humides, ensoleillés. Ses biotopes sont variés : milieux rocheux pelouses, forêts, friches, talus et bords de chemins souvent à proximité des points d'eau. Diurne, il s'expose au soleil (mais s'abrite aux heures les plus chaudes) et pour se nourrir, grimpe aux arbres et peut nager. Il se nourrit de grands insectes et de leurs larves, de crustacées, mollusques, araignées, vers de terre, voire d'œufs, de très jeunes rongeurs et de jeunes lézards, fruits.</p> <p>La reproduction, d'avril à juin, donne lieu à une ponte en mai sous une pierre ou un trou creusé. Les petits naissent 2 à 3,5 mois plus tard. Sous climat chaud, une deuxième ponte a lieu en juin-juillet.</p> <p>L'hibernation, de novembre à mars, se fait dans un trou de rongeur, sous une racine ou un amas de feuilles.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC) • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 34.71 : Steppes méditerranéo-montagnardes (<i>Ononidion striatae</i>) (NC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Matorrals à Genévrier thurifère (IC) • 32.6 : Garrigues supra-méditerranéennes (NC) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC) • 61.31 : Eboulis calcaires thermophiles (IC) • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) • 81.1 : Prairies sèches améliorées (NC) • 87.1 : Terrains en friches (NC) • A1 : Végétations nitrophiles des reposoirs (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Espèce bien représentée dans le département tant par son effectif que par sa répartition. Il semble que sa distribution soit limitée au Nord et en altitude par l'isotherme de 18°C en juillet.</p> <p>Il est bien représenté sur l'ensemble du site à des altitudes comprises entre 580 m et 1700 m (étude réalisée par le EPHE.-Ecole Pratique des Hautes Etudes de Montpellier).</p>	<p>Le Lézard vert est actuellement en pleine expansion sur le site, du fait de la reforestation des pelouses et landes d'altitudes. Il ne nécessite ainsi d'aucune mesure de protection.</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN EN L'ETAT DES POPULATIONS LOCALES

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<ul style="list-style-type: none"> * Proscrire la destruction et la capture du lézard vert, * Conservation des milieux ouverts (pâturage ou débroussaillage en faisant attention de ne pas détruire les individus) - réaliser ces travaux lors de la période d'hibernation - et des milieux à différents stades d'embroussaillage, * Conserver des milieux forestiers boisés et les lisières, * Création de lisières (favoriser les éclaircies), * Conserver les ruines et le patrimoine vernaculaire, * Conserver une mosaïque d'habitats (pastoralime et débroussaillage lors des périodes d'hibernation), * Proscrire l'utilisation des pesticides sur le site, * Sensibiliser les utilisateurs du site : bergers, forestiers, touristes... (reptile inoffensif). 	<p>1/ Inventaire initial Par échantillonnage, évaluer la population du site et si possible indiquer les lieux de forte concentration</p> <p>2/ Suivi quinquennal : Renouveler l'évaluation de la population du site par échantillonnage afin de juger de l'évolution des effectifs</p>

PODARCIS MURALIS LAURENTI, 1768
LEZARD DES MURAILLES OU GRIS



Dessin de Virginie Calviac, extrait de l'*Inventaire de la faune de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

CI : Reptiles
O : Squamates
F : Lacertidés

STATUTS :

Protection nationale
Directive Habitats (Annexe IV)
Convention de Berne (Annexe II)
Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Présent dans une grande partie de l'Europe et dans toute la France (à l'exception de la Corse).

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Vivant de 0 à 2 300 m d'altitude, ce lézard commun apprécie surtout les milieux pierreux secs et ensoleillés pauvres en végétation qu'ils soient pentus ou plats, les murets et les broussailles.</p> <p>Diurne, il grimpe (ou se prélasse) très aisément sur les rochers, se nourrissant d'insectes et d'araignées, voire de petits escargots, cloportes et chenilles.</p> <p>Ovipare, il s'accouple d'avril à juin. Une première ponte a lieu en mai, une seconde en juillet. Les œufs incubent de 2 à 3 mois et la maturité sexuelle des femelles se produit à l'âge de deux ans.</p> <p>Le lézard hiberne d'octobre à mars dans les fentes rocheuses et sort dès que la température est au-dessus de 0°.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC) • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 34.71 : Steppes méditerranéo-montagnardes (<i>Ononidion striatae</i>) (NC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Matorrals à Genévrier thurifère (IC) • 32.6 : Garrigues supra-méditerranéennes (NC) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.431 : Pelouses calcicoles orophiles méso-xérophiles des Alpes sur lithosols à Sesslerie (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC) • 61.31 : Eboulis calcaires thermophiles (IC) • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) • 81.1 : Prairies sèches améliorées (NC) • 87.1 : Terrains en friches (NC) • A1 : Végétations nitrophiles des réservoirs (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Hormis les zones urbaines où les chats les détruisent, le lézard des murailles est commun, voire abondant dans tous les milieux que forestiers denses et les plus altitudes alpines et pyrénéennes.</p> <p>Sa répartition couvre pratiquement la totalité du site où il a été observé entre 580 m et 1740 m d'altitude (étude réalisée par le EPHE.-Ecole Pratique des Hautes Etudes de Montpellier).</p>	<p>Le lézard des murailles est fréquent sur le site à toutes les altitudes. Il ne semble pas menacé actuellement.</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN EN L'ETAT DES POPULATIONS LOCALES

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<ul style="list-style-type: none">* Poursuivre l'interdiction de destruction de cette espèce,* Ne pas détruire les milieux pierreux par des aménagements intensifs (piste, route...),* Conserver les ruines et vieux murs,* Sensibiliser les utilisateurs du site.	<p><i>Suivi non prioritaire :</i></p> <p>Evaluation de la population par inventaire et échantillonnage.</p> <p>Renouveler cette opération tous les cinq ans pour connaître l'évolution générale de la population</p>

VIPERA URSINII BONAPARTE 1835
VIPERE D'ORSINI



Photographie J.M. PLACIER - ONF

RATTACHEMENT :

Cl : Reptiles
O : Squamates
F : Vipéridés

STATUTS :

Protection nationale (Arrêté du 22 juillet 1993)
Directive Habitats (Annexe II et IV)
Convention de Berne (Annexe II)
Espèce "Vulnérable" du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Présente des Alpes à la Chine. Sa répartition est très morcelée. La sous-espèce nominale, montagnarde, est localisée dans les Alpes du Sud (France et Italie)

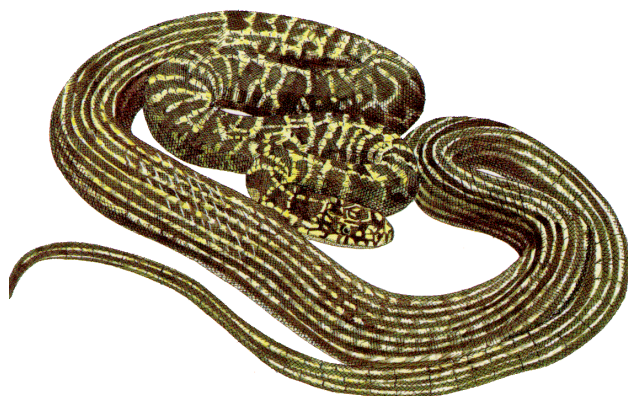
DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>La Vipère d'Orsini se caractérise par l'aspect trapu de son corps, sa petite taille (40cm maximum, plus petite vipère de France), la pupille fendue, son nombre de rangée d'écailles dorsales (19), un dessin noirâtre, en zigzag, très visible sur la face dorsale et une seule rangée de petites écailles entre l'œil et les supra-labiales.</p> <p>Elle ne pond pas d'œufs, après un seul accouplement en mai, la mise-bas de 3 à 4 vipéreaux a lieu en septembre.</p> <p>Elle est diurne, calme et peu agressive. Son venin est 4 fois moins toxique que celui de la Vipère aspic.</p> <p>Elle se nourrit presque exclusivement que de sauterelles, et criquets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Landes à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) à densités faibles en espèces buissonnantes • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Matorrals à Genévrier thurifère (IC) • 32.6 : Garrigues supra-méditerranéennes (NC) à densités faibles en espèces buissonnantes tels le Genêt cendré et le Buis • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
Espèce représentée très ponctuellement dans le département en quelques rares stations connues comprenant des effectifs inégaux. Cependant, la découverte de nouvelles stations est tout à fait envisageable du fait de la très grande discrétion de cette espèce.	La dynamique actuelle sur le site est à la diminution des effectifs à un niveau relativement critique. La régression de ses habitats (notamment colonisation des milieux ouverts engendrant une diminution mais aussi une discontinuité des aires sur la crête de Lure) et sa destruction volontaire ou involontaire pourraient être d'éventuelles menaces.

**OBJECTIF GENERAL : MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'ESPECE SUR LE SITE
MAINTIEN DES POPULATIONS DANS L'ETAT ACTUEL**

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<ul style="list-style-type: none"> * Proscrire la destruction de la vipère * Conservation des milieux ouverts (pâturage et/ou débroussaillage, en faisant attention à ne pas détruire les individus (réaliser les travaux lors de l'hibernation). * Maintien du pastoralisme, avec amplification souhaitable de la pression pastorale à l'est du pas de la Graille. * Sensibiliser les utilisateurs du site (bergers, forestiers, touristes...), (reptile inoffensif). * Appliquer une réglementation plus drastique au niveau du prélèvement d'insectes et de vipères par des collectionneurs et du passage interdit et intempestif de véhicules à moteur (4x4, quad et moto verte) 	<p>1/ Suivi de l'espèce</p> <p>Réaliser un inventaire initial (ou une évaluation de la population) puis renouveler cet inventaire tous les cinq ans</p> <p>2/ Suivi de l'habitat de l'espèce</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'évolution des mosaïques à l'échelle de l'entité par appréciation des surfaces et de pourcentages respectifs des habitats. - Evaluation de l'évolution des surfaces de milieux propices cités précédemment. - Etude des différents types de gestion du milieu (débroussaillage mécaniques, coupes forestières, brûlage dirigé, pastoralisme) sur la survie de l'espèce. - Etude des déplacement individuels avec, en application, la recolonisation des espaces restaurés.

COLUBER VIRIDIFLAVUS LACEPEDE, 1789
COULEUVRE VERTE ET JAUNE



Dessin de Virginie Calviac, extrait de l'*Inventaire de la faune de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

Cl : Reptiles
O : Squamates
F : Colubridés

STATUTS :

Protection nationale
Directive Habitats (Annexe IV)
Convention de Berne (Annexe II)
Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la faune menacée en France.

REPARTITION :

Présente dans la zone médiane de l'Europe, l'espèce vit en France au sud d'une ligne Nantes-Belfort, en dehors des zones de hautes altitudes et des Bouches du Rhône, de 0 à 1500 m d'altitude.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Cette couleuvre, mesurant de 1 m à 1 m 30, fréquente les lieux secs et ensoleillés offrant de bons abris : buissons, rochers, murets. Elle vit également dans les éboulis rocheux, les garrigues, les bords de chemin, les lisières et les coteaux ensoleillés. Se trouve parfois en milieux humides.</p> <p>Diurne, elle chasse (atteignant des pointes de 11 km/h) les petits mammifères, jeunes oiseaux, lézards, serpents et parfois amphibiens. Le reste du temps, elle s'expose au soleil au sol ou dans les buissons. Elle mue 4 à 5 fois par an. Elle s'accouple en mai, pond de fin juin à début août dans une anfractuosité, et après 6 à 7 semaines, les jeunes éclosent.</p> <p>La nuit, elle loge sous les pierres ou dans les trous des rongeurs. L'hiver, elle hiberne d'octobre à mars/avril dans un trou profond du sol ou sous une racine.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Murets • Friches • 31.431 : Landes à Genévrier nains (IC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Matorrals à Genévrier thurifère (IC) • 32.6 : Garrigues supra-méditerranéennes (NC) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 34.71 : Steppes méditerranéo-montagnardes (ononidion striatae) (NC) • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 42.5 : Forêts de pin sylvestre (NC) - (lisières) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) - (lisières) • 47.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) - (lisières) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) - (lisières) • 84.2 : Bordures de haies (NC) • 61.231 : Eboulis calcaires montagnards à subalpins des situations fraîches, à éléments grossiers (IC) • 61.311 : Eboulis thermophiles à Calamagrostide argenté (IC) • 61.3122 : Eboulis calcaires à Rumex scutatus (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Espèce bien représentée dans le département tant par son effectif que par sa répartition. Il semble que sa distribution soit limitée au Sud par un climat méditerranéen marqué. Cependant, lors de l'étude réalisée par l'EPHE (2002) (Ecole Pratique des Hautes Etudes de Montpellier), elle n'a été contactée qu'une fois à 1650 m d'altitude. Elle avait été précédemment observée à plus basse altitudes (520-570m) aux environs de Valbelle (1994 et 2001)</p>	<p>Dynamique actuelle inconnue sur le site. Cependant, la population de la couleuvre ne semble pas menacée à moyen terme. Au contraire, elle semble profiter de la fermeture des milieux pour progresser vers le sud, jusqu'en zone méditerranéenne.</p>

**OBJECTIF GENERAL : MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'ESPECE SUR LE SITE
MAINTIEN DES POPULATIONS DANS L'ETAT ACTUEL**

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<ul style="list-style-type: none"> * Proscrire la destruction de la couleuvre * Conservation des milieux ouverts (pâturage ou débroussaillage, en faisant attention à ne pas détruire les individus (réaliser les travaux lors de l'hibernation) et de milieux à différents stades d'embroussaillage. * Création de lisières (favoriser les éclaircies), * Conserver les ruines et le patrimoine vernaculaire. * Sensibiliser les utilisateurs du site (bergers, forestiers, touristes...), (reptile inoffensif). 	<p>1/ Suivi de l'espèce</p> <p>Réaliser un inventaire initial (ou une évaluation de la population) puis renouveler cet inventaire tous les cinq ans</p> <p>2/ Suivi de l'habitat de l'espèce</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'évolution des mosaïques à l'échelle de l'entité par appréciation des surfaces et de pourcentages respectifs des habitats - Evaluation de l'évolution des surfaces de milieux ouverts

CORONELLA AUSTRICA LAURENTI, 1768
CORONELLE LISSE



Dessin de XX, extrait de l'*Inventaire de la faune de France*. © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

Cl : Reptiles
O : Squamates
F : Colubridés

STATUTS :

Protection nationale

Directive Habitats (Annexe IV)
Convention de Berne (Annexe II)
Espèce protégée en France par l'arrêté du 22 juillet 1993.
Espèce inscrite sur la liste rouge des reptiles disparus ou menacés en France métropolitaine, classée "à surveiller".

REPARTITION :

Présente dans toute l'Europe (sauf Nord), du Nord de l'Espagne à la Russie et Ouest de l'Asie.
Présente dans toute la France sauf côte méditerranéenne.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Petite couleuvre mesurant généralement 50 à 60 cm de longueur totale (exceptionnellement 80 cm), assez svelte. Le dos est gris, brun, parfois rougeâtre, rehaussé de petites taches sombres plus ou moins disposées en bandes transversales. Bande foncée allant du bout du museau à l'arrière de la tête en passant par l'œil. Aspect lisse, brillant.</p> <p>Elle fréquente les endroits secs (rochers, pierriers, haies, vieux murs, broussailles) ou légèrement humides (prairies, lisières de forêts) jusqu'à 1860 m d'altitude dans les Alpes, privilégiant les milieux ouverts, bien qu'on puisse la trouver en lisière de forêt dans les parties les plus méridionales de sa répartition.</p> <p>Son activité est diurne au printemps et crépusculaire en été, pour éviter les grosses chaleurs. Elle hiberne d'octobre à mars. Inoffensive, elle dégage un liquide nauséabond pour se défendre.</p> <p>Elle se reproduit en avril - mai., naissances en août - septembre par ovoviviparité (2 à 15).</p> <p>Elle se nourrit surtout de lézards et parfois d'autres serpents, presque aussi gros qu'elle.</p> <p>D'affinités médio-européennes, elle atteint dans le sud de la France sa limite méridionale. On ne l'y trouve qu'en montagne. Elle laisse la place aux altitudes plus basses à sa cousine, la Coronelle girondine.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Murets • Friches (NC) • 31.431 : Landes à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) • 32.6 : broussailles supra-méditerranéennes (NC) • 34.32 : Pelouses calcicoles à Brome érigé (IC) • 34.71 : Steppes méditerranéo-montagnardes (<i>ononidion striatae</i>) (NC) • 36.4 : Pelouse calcicole alpine et subalpine (IC) • 36.311 : Nardaies mésophiles pyreneo-alpines • 38.2 : Prairie de fauche de basse altitude (IC) • 61.231 : Eboulis calcaires montagnards a subalpins des situations fraîches, à éléments grossiers (IC) • 61.31 : Eboulis calcaires thermophiles (IC) • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) • 81.1 : Prairies sèches améliorées (NC) • 87.1 : Terrains en friches (NC) • A1 : Végétations nitrophiles des réservoirs (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Cette espèce a été contactée 3 fois lors de l'inventaire réalisé en 2002 par l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes de Montpellier) sur la crête de Lure en milieu favorable à la Vipère d'Orsini et sur Sumiou.</p> <p>Aucune information sur l'état de la population n'est possible. Les densités de l'espèce ne sont jamais excessives dans les milieux montagnards, principalement à cause de la faiblesse de la ressource alimentaire.</p>	<p>Dynamique actuelle inconnue sur le site. (Il n'existe pas encore d'études en France sur la dynamique de l'espèce, elle est justement envisagée pour l'année prochaine par le laboratoire biogéographie et biologie des vertébrés de l'EPHE de Montpellier...)</p> <p>L'espèce est donnée en régression dans le nord de sa répartition française, mais semble peu touchée dans le sud, elle peut être en situation relictuelle où elle semble profiter de la progression de la forêt en zone méditerranéenne, étendant ainsi l'influence médio-européenne, pour s'étendre vers le sud, au détriment des espèces méditerranéennes....</p> <p>On peut aussi signaler que ses habitats de haute altitude ne sont nullement menacés par l'anthropisation.</p> <p>La population n'est pas menacée sauf par des destructions volontaires (confusion avec les vipères)</p>

**OBJECTIF GENERAL : MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'ESPECE SUR LE SITE
MAINTIEN DES POPULATIONS DANS L'ETAT ACTUEL**

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>* Proscrire la destruction de la Coronelle : faire appliquer la réglementation existante.</p> <p>* Conservation des milieux ouverts (pâturage ou débroussaillage, en faisant attention à ne pas détruire les individus (réaliser les travaux lors de l'hibernation) et de milieux à différents stades d'embroussaillage.</p> <p>* Maintien et création de lisières (favoriser les éclaircies). Réaliser les débroussaillages en période hivernale.</p> <p>* Conserver les ruines et le patrimoine vernaculaire.</p> <p>* Sensibiliser les utilisateurs du site (bergers, forestiers, touristes...), (reptile inoffensif).</p>	<p>Prospections de localisation de l'espèce à réaliser en continu 1/ Suivi de l'espèce</p> <p>Réaliser un inventaire (ou une évaluation de la population) puis renouveler cet inventaire tous les cinq ans Pour faire un suivi, il faudrait interroger régulièrement les utilisateurs du site fiables...</p> <p>2/ Suivi de l'habitat de l'espèce</p> <p>- Evaluer l'évolution des mosaïques à l'échelle de l'entité par appréciation des surfaces et de pourcentages respectifs des habitats</p> <p>- Evaluation de l'évolution des surfaces de milieux ouverts</p>

TADARIDA TENIOTIS RAFINESQUE, 1814
MOLOSSE DE CESTONI



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionides

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "rare " du Livre rouge de la faune menacée de France

REPARTITION :

Espèce d'Europe méditerranéenne, d'Afrique du Nord et d'Asie. En France, elle est présente dans la zone méditerranéenne, la vallée du Rhône et la Corse de 0 à 2200 m (Alpes) et 2500 m (Pyrénées).

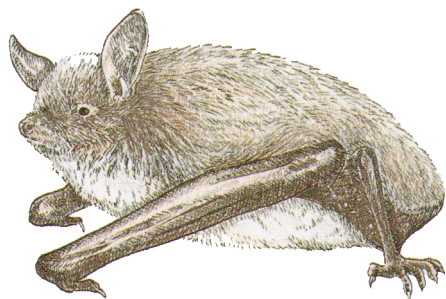
DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Molosse est une des plus grosses chauves-souris d'Europe. C'est une espèce peu sociale qui est capable de voler loin et longtemps. Le Molosse gîte dans les hautes falaises (fissures) en petits groupes pour les femelles), les grands ponts, les immeubles, les carrières, les grands édifices, parfois les grottes et les mines.</p> <p>Le Molosse n'hiberne pas.</p> <p>La femelle ne met pas qu'un petit à la fois qui sera mature à un an et aura une espérance de vie de 10/12 ans.</p> <p>Le Molosse se nourrit exclusivement de grands insectes volants.</p> <p>Son mode de vie est relativement peu connu.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ruines. • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures

ÉTAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Peu de colonies de Molosse sont connues en Provence. Lors de l'étude chiroptère réalisée par Ph. Favre sur le site, il n'y a eu aucune capture, mais l'espèce a été détectée plusieurs fois.</p> <p>L'étude n'a pas pu mettre en évidence de reproduction sur le site.</p> <p>Seules des recherches complémentaires permettront de statuer l'espèce.</p>	<p>La dynamique de cette espèce n'est pas connue en France, ni sur le site.</p> <p>Les menaces peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rénovation des bâtiments et destruction des gîtes, - escalades, - pesticides, produits chimiques, eaux polluées.

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Pâturage : favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine. Il peut être remplacé par des préparations à base de moxidectine, fenbendazole ou oxibendazole. Sinon, il est nécessaire de respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation ou mélanger les animaux vermifugés à des animaux non traités, afin de diluer l'impact du vermifuge sur les insectes coprophages.</p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - proscrire l'escalade, les dérangements et la destruction des individus, - favoriser la concertation avec les spéléologues et adapter la fréquentation des cavités s'il y a lieu, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public (expo, sortie, plaquette...). <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conserver le patrimoine vernaculaire, - ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide des naturalistes, - adapter et sensibiliser les utilisateurs de produits chimiques pour le traitement des maisons et immeubles, - veiller à la propreté des points d'eau adaptés aux chiroptères, - lors de la réfection des bâtiments, demander une étude pour inventorier les chiroptères ou sensibiliser les personnes qui effectuent les travaux. 	<p>1/ Compléments d'informations * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit</p> <p>2/ Suivis et inventaires * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes. Mieux connaître son mode de vie.</p> <p>* suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans</p> <p>* suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction</p> <p>* suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce</p>

MYOTIS DAUBENTONI Kuhl, 1819
MURIN DE DAUBENTON
VESPERTILLON DE DAUBENTON



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de *l'Inventaire de la faune de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

Cl : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "à surveiller" dans le Livre Rouge de la faune menacée de France

REPARTITION :

Espèce d'Europe septentrionale moyenne et méridionale, répandue en France sur tout le territoire de 0 à 1500 m.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Murin de Daubenton est une espèce crépusculaire et nocturne qui fréquente les lieux boisés à proximité de l'eau (cours d'eau et plans d'eau avec ripisylve et/ou milieux boisés). La présence d'arbres creux, de vieux murs ou de ponts, de fissures, lui sont nécessaires.</p> <p>En été, les femelles se rassemblent dans les cavités (arbres - bâtiments). Elles mettent bas en juin un petit qui atteindra sa maturité à 1 an et vivra en moyenne 5/6 ans (mais aussi parfois jusqu'à 20 ans).</p> <p>L'hibernation se fait de novembre à mars dans les grottes, les mines ou les cavités.</p> <p>Le Murin chasse à la surface de l'eau des petits insectes volants (tipules, moustiques, papillons) et des petits crustacés et alevins.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments, ruines. • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse :</u></p> <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC) <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Lors de l'étude Chiroptères réalisée par Ph. Favre sur le site, 5 individus mâles ont été détectés.</p> <p>Seules des recherches complémentaires permettront de statuer l'espèce.</p>	<p>Menaces possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - destruction de ses gîtes, - dérangement, - destruction des individus , - eaux polluées, pesticides et produits chimiques.

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres déperissants), - conserver les vieux arbres, - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats, - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt. <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - prévenir les dérangements de l'espèce, - favoriser la concertation avec les spéléologues, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public (expo, sortie, plaquette...). <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser les points d'eau adaptés aux chiroptères (eaux propres), - conservation du patrimoine vernaculaire et des vieux bâtiments ou infrastructure. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit * Inventaire des cavités et des points d'eau (dans un rayon x même hors site) <p>2/ Inventaires - suivis</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

MYOTIS NATTERERI KUHL, 1818
MURIN DE NATTERER
VESPERTILLON DE NATTERER



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de l'*Inventaire de la faune de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

Cl : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "à surveiller" dans le Livre Rouge de la faune menacée de France

REPARTITION :

Espèce d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Asie jusqu'au Japon; répandue en France sur tout le territoire, particulièrement bien représentée dans les Alpes de Haute Provence.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Vespertilion de Natterer est une espèce qui gîte dans des fissures, sous les ponts, dans les falaises ou les trous d'arbres. Elle forme de petites colonies qui, dans la région varient de quelques individus à une quarantaine d'individus.</p> <p>C'est une espèce glaneuse qui capture des proies au sol ou sur la végétation. On ne connaît pas précisément la composition du régime alimentaire.</p> <p>L'espèce fréquente des milieux boisés plus ou moins ouvert, parsemée de prairies et de pâture, voire d'étangs.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments, ruines. • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse :</u></p> <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC) <p><u>Fruticées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Lors de l'étude Chiroptères réalisée par Ph. Favre sur le site, 6 individus ont été capturés, paradoxalement que des mâles. 3 autres individus ont été détectés.</p> <p>Seules des recherches complémentaires permettront de statuer l'espèce.</p>	<p>Menaces possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - destruction de ses gîtes - dérangement - destruction des individus - eaux polluées, pesticides et produits chimiques.

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres dépérissants), - conserver les vieux arbres, - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats, - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt. <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - prévenir les dérangements de l'espèce, - favoriser la concertation avec les spéléologues, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public (expo, sortie, plaquette...). <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser les points d'eau adaptés aux chiroptères (eaux propres), - conservation du patrimoine vernaculaire et des vieux bâtiments ou infrastructure. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit * Inventaire des cavités et des points d'eau (dans un rayon x même hors site) <p>2/ Inventaires - suivis</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

NYCTALUS LEISLERI KUHL, 1818
NOCTULE DE LEISLER



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

CI : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "vulnérable" du Livre rouge de la faune menacée en France

REPARTITION :

Espèce largement répandue en Europe, avec une aire de répartition discontinue à l'Ouest et une présence plus marquée dans les régions montagneuses. En France elle est présente partout y compris en Corse.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>La Noctule de Leisler est une espèce de taille moyenne. C'est une chauve-souris forestière dont la présence est conditionnée par un grand nombre de cavités dans les arbres. Elle se reproduit dans ces cavités (trous de Pics) et dans les bâtiments (volets, doublures de toit,...). Elle affectionne les secteurs composés de grands arbres tels qu'observés en parcs et ripisylves.</p> <p>L'âge de la maturité sexuelle est inconnu, la copulation donnée fin août - septembre a lieu dans un gîte d'accouplement où le mâle regroupe un harem pouvant aller jusqu'à neuf femelles.</p> <p>Elle effectue de grands déplacements saisonniers (jusqu'à 1500 km) pour rejoindre les quartiers d'hiver où elle hiberne de la fin septembre à mai.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Forêts possédant des arbres creux <p><u>Chasse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcs, Jardins <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC) <p><u>Fruticées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nain (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.7E : Pelouses écorchées à Astragale toujours verte (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Cette espèce typiquement arboricole est caractéristique des milieux forestiers et bien représentée en Provence. L'étude à permis de détecter 6 individus et d'en capturer 7. La présence de mâles aux gonades gonflées et de femelles sur le site ainsi qu'un potentiel relativement important d'arbres creux laissent présager la reproduction sur la zone.</p> <p>Il est probable que les Noctules de Leisler capturées à Notre-Dame de Lure aient leur gîte dans les vieux arbres proches, ces individus ont été capturés en début de nuit probablement à l'envol ?</p> <p>Seule des recherches complémentaires et la pose de nichoirs spécifiques dans les différents milieux forestiers du site permettront de statuer sur l'espèce.</p>	<p>Menaces possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement, - destructions, - homogénéisation du milieu par disparition des milieux ouverts, - fermeture des combles et cavités, - pesticides et certains produits chimiques, - eaux polluées

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres dépérissants) et conserver les arbres creux et troués, - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats, - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt. <p>Pâturage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine et respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation, - maintenir une mosaïque de milieu, et donc préserver les milieux ouverts (par le pâturage ou le débroussaillage). <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - proscrire les dérangements dans les cavités et les greniers en été et en hiver, et la destruction des individus, - favoriser la concertation avec les spéléologues et adapter la fréquentation des cavités pour éviter les dérangements éventuels, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public et les utilisateurs du site (touristes, forestiers, spéléologues, habitants (expo, sortie, plaquette...)). 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

<p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none">- ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide des naturalistes.	
---	--

MYOTIS MYOTIS BORKHAUSEN, 1797
GRAND MURIN



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

CI : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "vulnérable" du Livre rouge de la faune menacée en France

REPARTITION :

Espèce d'Europe moyenne et méridionale.
En France, elle est répandue partout de 0 à 1900 m dans les Alpes et 2200 m dans les Pyrénées.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Grand Murin est une espèce nocturne qui ne sort que par temps doux. Peu difficile sur son choix de gîte, il fréquente les lieux boisés avec des espaces dégagés, forêts claires, parcs, friches buissonnantes près des bâtiment (châteaux, églises) ou des grottes.</p> <p>Très souvent en compagnie du Petit Murin, en été, pour les femelles, l'espèce gîte dans les greniers des grands édifices ou des cavités souterraines et, pour les mâles, dans les arbres creux.</p> <p>L'hibernation, d'octobre à avril, se fait dans des grottes ou cavités (température comprise entre 7 à 12°C), isolément, accroché au plafond ou dans les fissures.</p> <p>D'une manière générale, le gîte doit être vaste (accès en vol ou par reptation) et l'espèce se remarque par sa grande quantité de déjections.</p> <p>Le Grand Murin peut parcourir une centaine de kilomètres entre son gîte d'été et celui d'hiver.</p> <p>La reproduction a lieu en automne dans des combles chaudes ou des cavités souterraines et la mise bas du petit, en juin. Le jeune a une espérance de vie de 22 ans.</p> <p>Le Grand Murin chasse au-dessus des parcs, prairies, champs et bois (5 à 10 m au-dessus) et peut capturer au sol ou en vol : des coléoptères type Carabe, des hannetons, des perce-oreilles, des diptères, des papillons, des araignées, des opilions, des myriapodes.</p> <p>C'est en fait un généraliste de l'épigée.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Combles • Forêts possédant des arbres creux • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcs, Jardins <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC) <p><u>Fruticées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : fourrés à Genévrier nain (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.82 : Formation stable à buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Autrefois abondant partout, aujourd'hui il semble être, dans certaines régions, en forte régression.</p> <p>Lors de l'étude Chiroptères réalisée par Ph. Favre sur le site, 6 individus ont été observés, dont un juvénile mâle capturé dans un garage.</p> <p>L'étude a permis de mettre en évidence une reproduction certaine.</p>	<p>Localement, le Grand Murin est en régression. La cause est semble t-il le dérangement subi dans les grottes et les carrières souterraines.</p> <p>D'une manière générale, la principale menace est la disparition de ses gîtes. Les eaux polluées et les produits chimiques ont également un impact négatif sur les chiroptères.</p>

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conserver les arbres creux ou troués et morts sur pied. - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres déperissants) - maintien des futaies feuillues présentant peu de sous-bois et de végétation herbacée ainsi que leur lisière - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes - maintenir une végétation buissonnante au sol - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières - créer des corridors boisés entre les habitats - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt <p>Pâturage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine et respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proscrire tout dérangement dans les gîtes d'été (et dans les cavités d'hiver après inventaire de celles-ci) - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition - favoriser la concertation avec les spéléologues et adapter la fréquentation (spéléologie notamment) - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses) - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets - sensibiliser le public et les utilisateurs du site (forestiers, touristes, spéléologues..) par des expositions, sorties, plaquettes... <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenir une mosaïque de milieux (pâturage et débroussaillage) et des espaces dégagés dans les peuplements (éclaircie) - ne pas obstruer l'entrée des cavités, ruines ou caves, ou le faire avec l'aide des naturalistes - conserver le patrimoine vernaculaire 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

PLECOTUS AUSTRIACUS FISCHER, 1829
OREILLARD GRIS



Photo Ph. Favre, ONF 2000

RATTACHEMENT :

CI : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la faune menacée

REPARTITION :

Espèce d'Europe moyenne et méridionale, d'Afrique du Nord et d'Asie. En France, l'Oreillard vit partout de 0 à 1300 m.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Très semblable à l'Oreillard roux, l'Oreillard gris fréquente de préférence les milieux ouverts et les habitations.</p> <p>Sédentaire et nocturne, il est également plus anthropophile que l'Oreillard Roux, puisqu'il gîte dans les bâtiments.</p> <p>La reproduction d'automne et de printemps donne lieu à une mise bas (1 petit) en juin. Mature à 2 ans, son espérance de vie est de 10 à 14 ans.</p> <p>Nocturne et capable de voler sur place entre 1 et 6 m de haut, l'Oreillard chasse des insectes (papillons, vipères, coléoptères, tricoptères, araignées), en vol, sur la végétation ou sur les murs.</p>	<p><i>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</i></p> <p><u>Gîtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse :</u></p> <p><u>Landes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.82 : Formations stables à buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) • 32.64 : Broussailles supra-méditerranéennes à buis (NC) <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC) <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>L'espèce est présente sur le site, cependant elle a été peu contactée, 3 individus dont 2 mâles et une femelle. Les oreillardes ne sont détectables qu'à quelques mètres et passent aisément inaperçus.</p> <p>La présence de femelles et mâles et la capture d'un mâle ayant les testicules gonflés laisse présager la reproduction sur le site.</p>	<p>Menaces possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement et destruction - disparition des territoires de chasse (homogénéisation du milieu) - disparition des gîtes - pesticides, produits chimiques, eaux polluées.

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres dépérissants), - conserver les arbres creux et troués, - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats, - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt. <p>Pâturage :</p> <p>favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine. Il peut être remplacé par des préparations à base de moxidectine, fenbendazole ou oxibendazole. Sinon, il est nécessaire de respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation ou mélanger les animaux vermifugés à des animaux non traités, afin de diluer l'impact du vermifuge sur les insectes coprophages.</p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - proscrire le dérangement dans les gîtes d'été et d'hiver, - favoriser la concertation avec les spéléologues, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public (expo, sortie, plaquette...), - ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide des naturalistes. <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préserver une mosaïque de milieux, dont notamment les milieux ouverts (par le pâturage ou le débroussaillage), - veiller à la propreté des points d'eau adaptés aux chiroptères. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit * inventaire et cartographie des zones boisées matures voire des groupes d'arbres morts <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

BARBASTELLA BARBASTELLUS SCHREBER, 1774
BARBASTELLE



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de l'*Inventaire de la faune de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

Cl : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe II et IV)
Espèce "vulnérable" du Livre rouge de la faune menacée

REPARTITION :

Espèce d'Europe moyenne jusqu'au Caucasse à l'est, l'Angleterre et la Suède au nord. En France, l'Oreillard vit partout en abondance variable selon les régions, sauf sur la frange littorale méditerranéenne. Il peut atteindre 2000 m.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Cette espèce spécialisée dans les papillons fréquente les forêts claires de feuillus et de conifères, en plaine et en montagne ; parcs, jardins, villages et villes, mais non anthropophile.</p> <p>En Europe occidentale, la Barbastelle affiche une préférence marquée pour les forêts mixtes âgées à strate buissonnante, dont elle exploite les lisières extérieures (bordures et canopées) et les couloirs intérieurs. Les essences citées sont le Chêne sp (<i>Quercus sp</i>) et le Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), ou les associations Hêtre/Sapin (<i>Fagus sylvatica/Abies alba</i>) et Chêne/Hêtre (<i>Quercus sp/Fagus sylvatica</i>). La présence de zones humides en milieu forestier semble favoriser l'espèce.</p> <p>En été, elle gîte dans des bâtiments ou dans des cavités d'arbres, isolément ou en groupes pouvant compter jusqu'à 60 individus.</p> <p>L'hibernation a lieu de fin octobre à fin mars, isolément, rarement en groupe important, dans des grottes, des souterrains ou des caves, des troncs d'arbres.</p> <p>La reproduction est peu connue. Les femelles forment de petites colonies pour la mise bas, qui a lieu en juin. Un ou deux jeunes par femelles, dont l'espérance de vie est de 23 ans.</p> <p>Activité au crépusculaire et de nocturne.</p> <p>Le régime alimentaire se compose quasi exclusivement de petits lépidoptères d'envergure inférieure à 30 mm.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • arbres creux • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse :</u> parcs, jardins, villages</p> <p><u>Landes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 32.64 : Broussailles supra-méditerranéennes à buis (NC) • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>L'espèce est présente sur le site, cependant elle a été peu contactée, 1 individus mâle capturé dans les gorges de Trévans.</p> <p>L'étude n'a pas pu mettre en évidence de reproduction sur le site.</p>	<p>Menaces possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement et destruction, - disparition des territoires de chasse (homogénéisation du milieu), - disparition des gîtes, - pesticides, produits chimiques, eaux polluées.

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres déperissants), - conserver les arbres creux et troués, - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats, - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt. <p>Pâturage :</p> <p>favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine. Il peut être remplacé par des préparations à base de moxidectine, fenbendazole ou oxibendazole. Sinon, il est nécessaire de respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation ou mélanger les animaux vermifugés à des animaux non traités, afin de diluer l'impact du vermifuge sur les insectes coprophages.</p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - proscrire le dérangement dans les gîtes d'été et d'hiver, - favoriser la concertation avec les spéléologues, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public (expo, sortie, plaquette...), - ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide des naturalistes. <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préserver une mosaïque de milieux, dont notamment les milieux ouverts (par le pâturage ou le débroussaillage), - veiller à la propreté des points d'eau adaptés aux chiroptères. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit * inventaire et cartographie des zones boisées matures voire des groupes d'arbres morts <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM SCHREBER, 1774
GRAND RHINOLOPHE



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de l'*Inventaire de la faune de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

CI : Mammifères
O : Chiroptères
F : Rhinolophidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe II et IV)
Espèce "vulnérable" du Livre rouge de la faune menacée

REPARTITION :

Espèce présente en Europe occidentale, méridionale et centrale.
En France, elle est connue dans toutes les régions.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Grand rhinolophe est le plus grand des rhinolophes européens</p> <p>Il fréquente en moyenne les régions chaudes jusqu'à 1480m d'altitude (voire 2000m) dans les paysages semi-ouverts à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus (30 à 40%), d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies, pâturés par des bovins, voire des ovins (30 à 40%) et de ripisylves, landes, friches, vergers pâturés, jardins... (30 à 40%). La fréquentation des habitats semble varier selon les saisons et les régions.</p> <p>Les gîtes d'hibernation (septembre/octobre à avril) sont des cavités naturelles ou artificielles, souvent souterraines, aux caractéristiques définies : obscurité totale, température comprise entre 5°C et 12°C, hygrométrie supérieure à 96%, ventilation légère, tranquillité garantie et sous un couvert végétal.</p> <p>Gîtes de reproduction variés : greniers, bâtiments agricoles, toitures, à l'abandon ou entretenus, mais aussi galeries de mine et caves suffisamment chaudes. Des bâtiments près des lieux de chasse servent régulièrement de repos nocturne voire de gîtes complémentaires.</p> <p>L'espèce est sédentaire. Généralement, 20 à 30 km peuvent séparer les gîtes d'été de ceux d'hiver.</p> <p>Dès la tombée de la nuit, le Grand rhinolophe s'envole directement du gîte diurne vers les zones de chasse en suivant préférentiellement des corridors boisés. Plus la colonie est importante, plus ces zones sont éloignées du gîte (dans un rayon de 2-4 km, rarement 10 km).</p> <p>La copulation a lieu de l'automne au printemps. En été, la ségrégation sexuelle semble totale. Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à près d'un millier d'adultes), parfois associées au Rhinolophe Euryale ou au Vespertilion à oreilles échanquées. De mi-juin à fin juillet, les femelles donnent</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Greniers • Combles • Bâtiments <p><u>Chasse :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcs, Jardins <p><u>Pelouses :</u> calcaïques karstiques supraméditerranéennes (IC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.11 : Pelouses calcaïques karstiques montagnardes (IP) • 36.4 : Pelouses calcaïques alpines et subalpines (IC) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC) <p><u>Fruticées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC)

<p>naissance à un seul jeune. Dès le 28^{ème}-30^{ème} jour, les jeunes apprennent à chasser seuls près du gîte. Mais leur capacité de vol et d'écholocalisation est réduite. Ils sont sevrés vers 45 jours.</p> <p>Longévité moyenne de 30 ans.</p> <p>Le régime alimentaire varie en fonction des saisons et des pays (aucune étude menée en France). Les femelles et les jeunes ont des régimes alimentaires différents.</p> <p>Selon la région, les lépidoptères représentent 30 à 45% (volume relatif), les coléoptères 25 à 40%, les hyménoptères (ichneumidés) 5 à 20%, les diptères (tipulidés et muscoïdés) 10 à 20%, les trichoptères 5 à 10% du régime alimentaire.</p>	
--	--

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>L'espèce est présente sur le site, cependant elle a été peu contactée, 3 individus dont un mâle capturé. Ces observations n'ont pas permis de mettre en évidence une possible reproduction sur le site.</p>	<p>L'espèce est devenue rare dans la région alors qu'elle était commune autrefois. Elle a fortement régressée sur toute la frange littorale urbanisée.</p> <p>Menaces possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - abandon de l'agriculture traditionnelle au profit de la monoculture intensive de grande surface, d'où la disparition des territoires de chasse, - dérangement et destruction des gîtes : spéléologie, comblement des anciennes mines, pose de grillage "anti-pigeons" sur les clochers. - intoxication des chaînes alimentaires par les pesticides, les produits chimiques et les eaux polluées, - développement des éclairages publics.

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Au niveau des terrains de chasse, dans un rayon de 2 à 3 km des colonies (en priorité dans un rayon de 1 km, zone vitale pour les jeunes qui doivent trouver une biomasse suffisante d'insectes, lors de leurs premiers vols) devrait être mis en œuvre une gestion du paysage favorable à l'espèce.</p> <p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt, - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres dépérissants), - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats. <p>Pâturage :</p> <p>favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine. Il peut être remplacé par des préparations à base de moxidectine, fenbendazole ou oxibendazole. Sinon, il est nécessaire de respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation ou mélanger les animaux vermifugés à des animaux non traités, afin de diluer l'impact du vermifuge sur les insectes coprophages.</p> <p>Fréquentation :</p>	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

<ul style="list-style-type: none">- protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition,- favoriser la concertation avec les spéléologues et adapter la fréquentation des gîtes,- proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets,- sensibiliser le public et les utilisateurs du site (spéléologues, touristes, forestiers, bergers...) par des expo, sortie, plaquette... <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none">- conserver des milieux ouverts et une mosaïque de milieux (lisière).	
---	--

PLECOTUS AURITUS LINNE, 1758
OREILLARD ROUX



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de *l'Inventaire de la faune de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

Cl : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la faune menacée

REPARTITION :

Espèce d'Europe moyenne et septentrionale. En France, l'Oreillard vit partout à l'exception de la frange littorale méditerranéenne. Il atteint 2000 m d'altitude.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Très semblable à l'Oreillard gris, l'Oreillard roux fréquente de préférence les zones boisées alternant avec des espaces ouverts. Forêts claires de feuillus et de conifères, en plaine et en montagne ; parcs, jardins, villages et villes, mais non anthropophile. La présence de vieux arbres lui est favorable.</p> <p>L'Oreillard roux se reproduit généralement en petites colonies, dans des fissures de bâtiments, d'arbres, de falaises et dans des nichoirs.</p> <p>Le territoire de chasse se situe dans un rayon de 1 km autour de la colonie (généralement 500m).</p> <p>Les femelles forment des harems et sont très fidèles à leurs gîtes d'une année à l'autre. Les jeunes femelles se reproduisent dans la colonie natale. Les jeunes mâles retournent au gîte natal à leur premier printemps, ce qui leur permet de se nourrir plus facilement (connaissance du territoire), puis "s'émancipent" au cours de l'été.</p> <p>L'espérance de vie du jeune est de 10 à 14 ans.</p> <p>Les études menées en Grande Bretagne sur le régime alimentaire de l'Oreillard roux montrent une forte consommation de Lépidoptères (entre 26 et 40 %) et de Diptères (entre 13 et 30 %), ainsi que des Tricoptères, des Coléoptères, des Dermaptères et des Arachnides.</p> <p>La reproduction d'automne et de printemps donne lieu à une mise bas (1 petit) en juin. Mature à 2 ans, son espérance de vie est de 10 à 14 ans.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • arbres creux • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse :</u> parcs, jardins, villages</p> <p><u>Landes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 32.64 : Broussailles supra-méditerranéennes à buis (NC) • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>L'espèce est présente sur le site, cependant elle a été peu contactée, 6 individus (dont 2 femelles allaitantes. Les oreillardes ne sont détectables qu'à quelques mètres et passent aisément inaperçus.</p> <p>La capture de femelles allaitantes laisse présager la reproduction sur le site.</p>	<p>Les grandes colonies sont devenues rares.</p> <p>Menaces possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement et destruction - disparition des territoires de chasse (homogénéisation du milieu) - disparition des gîtes - pesticides, produits chimiques, eaux polluées.

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres dépérissants), - conserver les arbres creux et troués, - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats, - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt. <p>Pâturage :</p> <p>favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine. Il peut être remplacé par des préparations à base de moxidectine, fenbendazole ou oxibendazole. Sinon, il est nécessaire de respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation ou mélanger les animaux vermifugés à des animaux non traités, afin de diluer l'impact du vermifuge sur les insectes coprophages.</p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - proscrire le dérangement dans les gîtes d'été et d'hiver, - favoriser la concertation avec les spéléologues, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public (expo, sortie, plaquette...), - ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide des naturalistes. <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préserver une mosaïque de milieux, dont notamment les milieux ouverts (par le pâturage ou le débroussaillage), - veiller à la propreté des points d'eau adaptés aux chiroptères. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit * inventaire et cartographie des zones boisées matures voire des groupes d'arbres morts <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

PLECOTUS MACROBULLARIS (KUSJAKIN, 1965)

Oreillard de montagne

Photo Ph. Favre, ONF 2000

RATTACHEMENT :

Cl : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la faune menacée

REPARTITION :

Espèce d'Europe moyenne et septentrionale. En France, l'Oreillard vit partout à l'exception de la frange littorale méditerranéenne. Il atteint 2000 m d'altitude.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Comme les autres espèces du Genre Plecotus, ceux-ci ont un régime alimentaire spécialisé dans les Lépidoptères et les Diptères.</p> <p>Dans les Alpes internes en Europe l'Oreillard de montagne, comme l'Oreillard roux, est plus altitudinal (au-dessus de 1000m) que l'oreillard gris (en dessous de 1000m) et les 3 espèces ne sont pas sympatriques. Cependant dans les Pré-Alpes du Sud, de type « méditerranéen », les 3 espèces peuvent être sympatriques (Obs. pers.).</p> <p>Il fréquente de préférence les zones boisées alternant avec des espaces ouverts. Forêts de feuillus et de conifères, en montagne ; parcs, jardins, villages et villes, il peut être anthropophile. La présence de vieux arbres lui est favorable.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• arbres creux<ul style="list-style-type: none">• Bâtiments• 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) – Hibernation : Grottes éventuelles et fissures profondes <p><u>Chasse :</u> parcs, jardins, villages</p> <p><u>Landes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 32.64 : Broussailles supra-méditerranéennes à buis (NC)• 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC)• 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC)• 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 41.16 : Hêtraies sèches (<i>Cephalanthero-Fagion</i>) (IC)• 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC)• 41.171 : Hêtraies acidiphiles des Alpes méridionales et des Apennins (NC)• 41.174 : Hêtraies neutrophiles des Alpes méridionales et des Apennins (NC)• 41.1741 : Hêtraies neutrophiles des Alpes sud-occidentales (NC)• 41.1753 : Hêtraie calcicole sub-méditerranéenne à Lavande (NC)• 41.4 : Tillaies sèches des Alpes (IP)• 41.4 : Erablaies à Scolopendre et à Lunaire des pentes froides couvertes d'éboulis grossiers (Faciès à Tilleul) (IP)• 42.112 : Sapinières neutrophiles de la zone du Hêtre (NC)• 42.5 : Forêts de Pin sylvestre (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>La découverte de ce nouvel Oreillard est très intéressante ici car c'est le premier site connu où ces 3 espèces d'Oreillard sont sympatriques ! Cela montre bien la jonction des influences méditerranéenne et alpine de la Montagne de Lure. Egalement sympatrique dans le massif de L'Audibergue / Alpes Maritimes (obs. Ph Favre., 2002).</p> <p>Une campagne de recherche bio-métrique sur les trois espèces menée avec le Groupe Chiroptères de Provence en 2004 a permis de confirmer et de mettre en évidence sur ce site la reproduction et l'importance de la population d'Oreillard de montagne et d'Oreillard roux dans la hêtraie sèche du versant sud de la Montagne de Lure, ainsi que la sympatrie des trois espèces.</p>	<p>Les grandes colonies sont devenues rares. Menaces possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement et destruction - disparition des territoires de chasse (homogénéisation du milieu) - disparition des gîtes forestiers - pesticides, produits chimiques, eaux polluées.

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des peuplements inéquiens avec des flots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres dépérissants), - conserver les arbres creux et troués, - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats, - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt. <p>Pâturage :</p> <p>favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine. Il peut être remplacé par des préparations à base de moxidectine, fenbendazole ou oxibendazole. Sinon, il est nécessaire de respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation ou mélanger les animaux vermifugés à des animaux non traités, afin de diluer l'impact du vermifuge sur les insectes coprophages.</p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - proscrire le dérangement dans les gîtes d'été et d'hiver, - favoriser la concertation avec les spéléologues, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public (expo, sortie, plaquette...), - ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide des naturalistes. <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préserver une mosaïque de milieux, dont notamment les milieux ouverts (par le pâturage ou le débroussaillage), - veiller à la propreté des points d'eau adaptés aux chiroptères. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit * inventaire et cartographie des zones boisées matures voire des groupes d'arbres morts <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive habitats (Annexe II et IV)
Espèce "vulnérable" du Livre Rouge de la faune menacée

REPARTITION :

Espèce d'Europe méridionale, d'Afrique du Nord et d'Asie tempérée.
En France, elle est présente de 0 à 2000 m (Alpes) et 2100 m (Pyénées) sous une ligne Colmar - Quimper.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Plus méridional et plus thermophile que le Grand Murin, le Petit Murin cohabite cependant fréquemment avec ce dernier et les deux espèces ont une écologie similaire (le Petit Murin cohabite également avec le Minioptère de Schreiber).</p> <p>Le Petit Murin fréquente les lieux boisés avec des espaces dégagés, des forêts claires, parcs, friches buissonnantes près des grands bâtiments (châteaux, églises) ou grottes.</p> <p>En été, les femelles gîtent dans les greniers ou les cavités souterraines et les mâles dans les arbres creux.</p> <p>En hiver, les colonies hibernent dans les fissures des grottes ou des caves chaudes.</p> <p>La reproduction se déroule dans les combles chaudes. Les accouplements se déroulent dès le mois de d'août, les mâles peuvent avoir un harem avec marquage territorial olfactif. Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an, exceptionnellement deux, en juin.</p> <p>L'espérance de vie est en moyenne de 4 à 5 ans, avec un maximum observé de 33 ans.</p> <p>Espèce nocturne (par temps doux), elle chasse dans un rayon de 5/6 km, 5 à 8 m d'altitude, autour du gîte dans les herbes hautes ou les arbres, des orthoptères (sauterelles et criquets), des carabes, des hannetons, des tipules, au sein de milieux ouverts (prairies, pâturage, steppes).</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Combles et greniers • Arbres creux et troués • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse :</u></p> <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC) <p><u>Landes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.32 - Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.4 - Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Lors de l'étude Chiroptères réalisée par Ph. Favre sur le site, 2 individus ont été observés dont un mâle aux gonades gonflées. Ces observations laissent supposer une reproduction de cette espèce sur le site.</p>	<p>Même s'il manque des données précises sur cette espèce, souvent confondue avec le Grand Murin, il semble qu'elle soit en forte régression en France, en Provence (notamment sur la côte et dans les Bouches du Rhône où plusieurs colonies ont disparu). On assisterait à un recul vers le Sud.</p> <p>Outre le dérangement et la destruction, la disparition des milieux ouverts peut constituer une menace pour l'espèce ainsi que les eaux polluées, les pesticides et les traitements chimiques).</p>

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres déperissants) - conserver les arbres creux et troués - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes - maintenir une végétation buissonnante au sol - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières - créer des corridors boisés entre les habitats - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt <p>Pâturage :</p> <p>favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine. Il peut être remplacé par des préparations à base de moxidectine, fenbendazole ou oxibendazole. Sinon, il est nécessaire de respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation ou mélanger les animaux vermifugés à des animaux non traités, afin de diluer l'impact du vermifuge sur les insectes coprophages.</p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition - favoriser la concertation avec les spéléologues et adapter la fréquentation des cavités pour éviter les dérangements - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses) - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets - sensibiliser le public (expo, sortie, plaquette...) <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenir une mosaïque de milieu, et donc préserver les milieux ouverts (par le pâturage ou le débroussaillage) - conserver le patrimoine vernaculaire - ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide des naturalistes. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit * inventaire et cartographie des zones boisées matures voire des groupes d'arbres morts <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

RHINOLPHUS HIPPOSIDEROS BECHSTEIN, 1800
PETIT RHINOLPHE



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

Cl : Mammifères
O : Chiroptères
F : Rhinolophidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexes II et IV)
Espèce "vulnérable" du Livre rouge de la faune menacée de France.

REPARTITION :

Espèce de l'Europe moyenne. En France, elle est répandue partout de 0 à 2000 m d'altitude, sauf à l'extrémité Nord du pays.

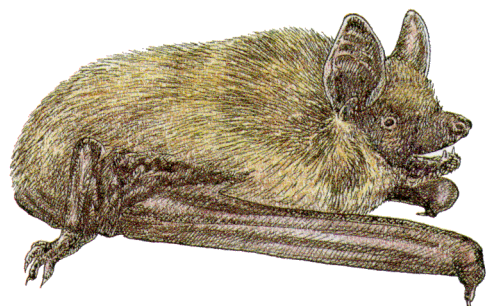
DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Cette espèce, commensale de l'homme, est sédentaire et nocturne. Les mâles sont solitaires et les femelles vivent l'été en petits groupes.</p> <p>* L'espèce est liée à un volume sombre et tranquille, accessibles en vol.</p> <p>* L'hibernation se fait de septembre à octobre dans les grottes, les tunnels et les caves (6 à 9° c + une forte humidité). En été, l'espèce s'accroche durant la journée dans les combles et les bâtiments de ferme. Cette espèce a une forte fidélité au gîte.</p> <p>* L'accouplement a lieu à l'automne, mais la mise bas ne se fait que du 15 Juin au 15 Juillet. Le petit sera sevré au bout de deux mois et aura une espérance de vie de 21 ans.</p> <p>* L'espèce peut effectuer des déplacements saisonniers faibles (5 à 10 km). L'espèce vole de 1 à 4 m au-dessus du sol.</p> <p>* L'espèce chasse, à 2/3 km autour de la colonie, des petits insectes volant (papillons, moustiques, mouches, coléoptères) parfois araignées au-dessus des espaces dégagés, même cultivés qui alternent avec des espaces boisés, dans les forêts claires ou les parcs. Les lisières sont très fréquentées.</p> <p>Le pâturage est positif sur la présence de l'espèce.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments, Greniers et combles • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcs, Jardins <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.11 : Pelouses calcicoles karstiques montagnardes (IP) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC) <p><u>Fruticées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Lors de l'étude Chiroptères réalisée par Ph. Favre, 105 individus ont été observés, dont des femelles avec leur jeune en bandoulière. Ces observations ont permis de mettre en évidence une reproduction sur le site, et de repérer plusieurs sites de reproduction.</p>	<p>Le petit Rhinolophe, autrefois commun en France, a connu une nette diminution ces dernières décennies, notamment dans le Sud de la France, suite aux aménagements de cavités, l'utilisation de pesticides, la disparition des gîtes, la malveillance. L'espèce a également disparu de certains pays d'Europe. C'est une espèce menacée et extrêmement sensible aux dérangements ; aux produits chimiques, à la pollution de l'eau.</p>

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Au niveau des terrains de chasse, dans un rayon de 2 à 3 km des colonies (en priorité dans un rayon de 1 km, zone vitale pour les jeunes qui doivent trouver une biomasse suffisante d'insectes, lors de leurs premiers vols) devrait être mis en œuvre une gestion du paysage favorable à l'espèce.</p> <p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt, - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres dépérissants), - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats. <p>Pâturage :</p> <p>favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine. Il peut être remplacé par des préparations à base de moxidectine, fenbendazole ou oxibendazole. Sinon, il est nécessaire de respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation ou mélanger les animaux vermifugés à des animaux non traités, afin de diluer l'impact du vermifuge sur les insectes coprophages.</p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - favoriser la concertation avec les spéléologues et adapter la fréquentation des gîtes, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public et les utilisateurs du site (spéléologues, touristes, forestiers, bergers...) par des expo, sortie, plaquette... <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conserver des milieux ouverts et une mosaïque de milieux (lisière). 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

EPTESICUS SEROTINUS SCHREBER, 1774
SEROTINE COMMUNE



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de *l'Inventaire de la faune de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

CI : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la faune menacée en France

REPARTITION :

Espèce d'Europe moyenne et méridionale, d'Afrique du Nord et d'Asie tempérée. Elle occupe tout le territoire français de 0 à 1 500 m.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>La Sérotine commune est une espèce très anthropophile. Elle fréquente les lieux boisés, au voisinage des maisons isolées, les lisières de forêt, les forêts claires, les parcs et jardins, les villages.</p> <p>En été, elle gîte dans les greniers (églises et châteaux), les cavités d'arbres, à l'arrière des volets ou dans les fissures des falaises (isolement pour les mâles et en petits groupes pour les femelles). D'octobre à mars, l'hibernation se fait dans les combles des bâtiments, voire dans les grottes. L'accès aux bâtiments se fait par des fentes.</p> <p>L'accouplement a lieu à l'automne et en juin, un à deux jeunes naissent et ont une espérance de vie de 19 ans.</p> <p>La Sérotine peut faire jusqu'à 300 km entre les deux types de gîtes. Crépusculaire et nocturne, elle chasse à 6-10 m du sol, des gros insectes (hannetons et papillons) et des mouches.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Combles d'édifices • Habitations (volets) • Arbres creux • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcs, Jardins <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC) <p><u>Fruticées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.7E : Pelouses écorchées à Astragale toujours verte (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.11 : Pelouses calcicoles karstiques montagnardes (IP) • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.311 : Pelouses acidiphile orophiles des Alpes méridionales à Flouve odorante et Canche flexueuse (IP) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC)

--	--

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
Lors de l'étude Chiroptères réalisée par Ph. Favre, l'espèce a été contactée 6 fois. La présence de mâles et de femelles laisse présager une reproduction possible sur le site.	Menaces possibles : - dérangement, - destructions, - homogénéisation du milieu par disparition des milieux ouverts, - fermeture des combles et cavités, - pesticides et certains produits chimiques, - eaux polluées

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres dépérissants) et conserver les arbres creux et troués, - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats, - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt. <p>Pâturage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine et respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation, - maintenir une mosaïque de milieu, et donc préserver les milieux ouverts (par le pâturage ou le débroussaillage). <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - proscrire les dérangements dans les cavités et les greniers en été et en hiver, et la destruction des individus, - favoriser la concertation avec les spéléologues et adapter la fréquentation des cavités pour éviter les dérangements éventuels, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public et les utilisateurs du site (touristes, forestiers, spéléologues, habitants (expo, sortie, plaquette...)). <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide des naturalistes. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

***HYPUSUGO SAVII* KOLENATI, 1856**
VESPERE DE SAVI
(anciennement PIPISTRELLE DE SAVI)



Photo Ph. Favre, ONF 2000

RATTACHEMENT :

Cl. : Mammifères
 O. : Chiroptères
 F. : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
 Convention de Berne (Annexe II)
 Convention de Bonn (Annexe II)
 Directive Habitats (Annexe IV)
 Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la faune menacée de France

REPARTITION :

Espèce d'Europe méridionale, d'Afrique du Nord et d'Asie. En France, le Vespère est présent en zone méditerranéenne, dans les Pyrénées et les Alpes.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>D'écologie très semblable à la Pipistrelle commune, le Vespère est lié aux zones rocheuses et n'est pas trop anthropophile.</p> <p>* L'espèce gîte dans les fissures des falaises exposées au sud, dans les cavités des arbres, les cabanes.</p> <p>* L'hibernation, d'octobre à mars, se fait également dans les fissures (voire dans les grottes) et de manière isolée.</p> <p>* La reproduction (automne et printemps) donne lieu à la mise bas d'1 ou 2 petits, mature à 1 an et dont l'espérance de vie est de 16 ans.</p> <p>* Crépusculaire et nocturne, l'espèce peut devenir diurne à l'automne et au printemps. Elle chasse en vol à 2/6 m d'altitude des petits insectes (mouches, moustiques, papillons) dans les endroits dégagés parsemés d'arbres, à proximité d'eau, bosquets, cultures, landes, vergers, parcs, jardins (lisière des forêts).</p>	<p><i>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</i></p> <p><u>Gîte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Arbres creux • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) <p><u>Chasse :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vergers, cultures, parcs, jardins <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.311 : Pelouses acidiphiles orophiles des Alpes méridionales à Flouve odorante et Canche flexueuse (IP) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC) <p><u>Landes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.7E : Pelouses écorchées à Astragale toujours verte (IC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Lisières :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Lors de l'étude Chiroptères réalisée par Ph. Favre sur le site, l'espèce a été contactée à plusieurs reprises au détecteur et 41 individus ont été capturés dont 7 femelles et 34 mâles présentant des caractères sexuels révélant une reproduction certaine sur le site. Cependant, aucun gîte de reproduction pour l'espèce n'a pu être mis en évidence.</p>	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement et destruction - disparition de ses habitats de chasse - disparition de ses gîtes - pesticides et produits chimiques - pollution des eaux

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Gestion sylvicole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conserver les arbres creux et troués, - créer des peuplements inéquiens avec des îlots de vieillissement (laisser vieillir les peuplements forestiers d'une manière générale sans éliminer les arbres déperissants), - favoriser la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie (chênes et pins sylvestres) en peuplements mixtes, - maintenir une végétation buissonnante au sol, - favoriser les lisières en faisant des éclaircies avec clairières, - créer des corridors boisés entre les habitats, - interdire l'utilisation d'insecticide en forêt. <p>Pâturage :</p> <p>favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine et respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la fermifugation.</p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proscrire les dérangements dans les gîtes d'été et d'hiver, - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - favoriser la concertation avec les spéléologues et adapter la fréquentation éventuelle des falaises et des grottes, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser le public, les utilisateurs du site (touristes, forestiers, spéléologues...) et les habitants des chalets et des villages alentours.(expo, sortie, plaquette...). <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conserver le patrimoine vernaculaire, - ne pas obstruer les entrées de grottes, de cavités, de caves, de combles (ou le faire avec l'aide des naturalistes), - favoriser les points d'eau adaptés aux Chiroptères et veiller à la propreté de l'eau, - maintenir des espaces dégagés (matorral, landes...) et une mosaïque de milieu (pâturage et débroussaillage). 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit (arbres troués, autres lieux de repos...) * inventaires des points d'eau <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS SCHREBER, 1774
PIPISTRELLE COMMUNE



Dessin de Jeanne Montano-Meunier, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1992, 1995.

RATTACHEMENT :

CI : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionides

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la faune menacée.

REPARTITION :

Espèce présente dans presque toute l'Europe, en Afrique du Nord, en Asie. En France, c'est l'espèce la plus commune, présente sur tout le territoire de 0 à 2000 m.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>La Pipistrelle commune est la plus petite chauve souris d'Europe. Elle est anthropophile.</p> <p>L'été, ses gîtes sont variés (greniers, arrières de volets, fentes de murs, cavités des arbres, les toitures, les lambris, chevrons, isolation, double murs...). Elle affectionne les fentes étroites. Les femelles gîtent ensemble tandis que les mâles restent isolés ou en petits groupes.</p> <p>L'hibernation se fait d'octobre à mars, par petits groupes dans les bâtiments, les crevasses des rochers, parfois les grottes, sous les ponts, fissures des murs et des caves.</p> <p>Les déplacements pour rejoindre les gîtes à l'automne peuvent être importants.</p> <p>La reproduction se fait à l'automne et au printemps. La mise bas, en juin/juillet donne naissance à 1 ou 2 petits, matures à 1 an et dont l'espérance de vie est de 16 ans.</p> <p>Crépusculaire et nocturne, l'espèce peut également être diurne à l'automne et au printemps.</p> <p>Elle chasse à 2/6 m d'altitude en vol des petits insectes (mouches, moustiques, papillons) dans des endroits dégagés parsemés d'arbres, à proximité de l'eau et très fréquemment aux abords des habitations, des bosquets, des cultures, de landes, des vergers, des parcs, des jardins, des villages, des villes et des ruines et sous les lampadaires.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vieux murs • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse :</u></p> <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.311 : Pelouses acidiphiles orophiles des Alpes méridionales à Flouve odorante et Canche flexueuse (IP) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC) <p><u>Landes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.7E : Pelouses écorchées à Astragale toujours verte (IC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Mattorals de Genévrier thurifère alpins (IC) <p><u>Lisières :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Lors de l'étude Chiroptères réalisée par Ph. Favre, plusieurs individus ont été détectés, 2 femelles et 5 mâles ont été capturés. Certains individus capturés présentent des caractères sexuels marqués et une femelle juvénile a été capturée. Ces observations ont permis de mettre en évidence une reproduction certaine sur le site, mais aucun gîte de reproduction n'a été repéré.</p>	<p>L'espèce est encore fréquente, mais en régression</p> <p>Menaces possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement et destruction - disparition de ses habitats de chasse - disparition de ses gîtes - pesticides et produits chimiques - eaux polluées.

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Pâturage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine et respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éviter les dérangements dans les gîtes d'été et d'hiver, - proscrire les destructions d'individus, - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - favoriser la concertation avec les spéléologues, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser les utilisateurs du site (spéléologues, touristes, forestiers), et les habitants des chalets et villages alentours par le biais de conférences, expositions, visites guidées, plaquette... <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser le maintien d'une mosaïque de milieux (pastoralisme et débroussaillage), - conserver les arbres creux et troués lors des coupes, - favoriser les cultures et vergers, - favoriser les points d'eau propres et adaptés aux chauves-souris, - ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide de naturalistes, - conserver le patrimoine vernaculaire. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit <p>2/ Inventaires - Suivis</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

PIPISTRELLUS KUHLI KUHL, 1819
PIPISTRELLE DE KUHL



Photo Ph. Favre, ONF 2000

RATTACHEMENT :

CI : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexe IV)
Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la faune menacée.

REPARTITION :

Espèce d'Europe méridionale, d'Afrique et d'Asie. En France, elle est présente au sud de la Seine, de 0 à 1 000 m d'altitude.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Espèce nettement méridionale, cette pipistrelle a une écologie similaire à la Pipistrelle commune. Elle est présente dans les plaines et vallées des montagnes, assez anthropophile mais aussi dans les paysages karstiques.</p> <p>Elle gîte notamment dans les fissures des vieux murs et des falaises.</p> <p>Elle se nourrit de petits insectes, surtout autour des lampadaires.</p>	<p><i>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</i></p> <p><u>Gîte</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vieux murs • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse</u> :</p> <p><u>Pelouses</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.311 : Pelouses acidiphiles orophiles des Alpes méridionales à Flouve odorante et Canche flexueuse (IP) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC) <p><u>Landes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC) • 31.74 : Landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt radié et lavande (IC) • 31.7E : Pelouses écorchées à Astragale toujours verte (IC) • 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Lisières</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>L'espèce est assez commune en Provence. Elle est peu représentée sur le site mais sa présence est confirmée par détection du nord au sud.</p> <p>Lors de l'étude Chiroptères réalisée par Ph. Favre sur le site, elle a été contactée à plusieurs reprises par détecteur. L'étude n'a pas pu mettre en évidence de reproduction sur le site.</p>	<p>L'espèce est encore fréquente, mais en régression.</p> <p>Menaces possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement et destruction - disparition de ses habitats de chasse - disparition de ses gîtes - pesticides et produits chimiques - eaux polluées.

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Pâturage : favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine et respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation</p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éviter les dérangements dans les gîtes d'été et d'hiver, - proscrire les destructions d'individus, - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - favoriser la concertation avec les spéléologues, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser les utilisateurs du site (spéléologues, touristes, forestiers), et les habitants des chalets et villages alentours par le biais de conférences, expositions, visites guidées, plaquette... <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser le maintien d'une mosaïque de milieu (pastoralisme et débroussaillage), - conserver les arbres creux et troués lors des coupes, - favoriser les cultures et vergers, - favoriser les points d'eau propres et adapter aux chauves-souris, - ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide de naturalistes, - conserver le patrimoine vernaculaire. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit <p>2/ Suivis</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

PIPISTRELLUS PYGMAEUS 1999 (LEACH, 1825)

PIPISTRELLE SOPRANE

Photo Ph. Favre, ONF 2000

RATTACHEMENT :

CI : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

REPARTITION :

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Cette espèce est une espèce jumelle de la Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>) qui se distingue principalement par une émission ultrasonique vers 55 kHz alors que la pipistrelle commune émet vers 45 kHz.</p> <p>Espèce liée au milieu humides (ripisylve), qui migre en hivernage dans les zones humides du littoral : marais, estuaires, lacs et étangs.</p> <p>Bien que cette espèce paraisse plus forestière (ripisylve) pour ses gîtes que sa cousine elle peut aussi être anthropophile : Château-Arnoux 04 et chasser en altitude : Les Infournas 05, Alt.1550m (obs. pers., 2002).</p> <p>Elle gîte notamment dans les fissures des vieux arbres, murs et falaises à proximité de l'eau.</p> <p>Elle se nourrit de petits insectes.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p>Gîte : toujours à proximité d'une zone humide (rivière, pland'eau, etc...),</p> <ul style="list-style-type: none">• Vieux murs• Ripisylves : vieux arbres (fissures, cavités, etc...)• 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p>Chasse :</p> <p>Pelouses :</p> <ul style="list-style-type: none">• 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC)• 34.71 : Steppes méditerranéo-montagnardes (NC)• 36.311 : Pelouses acidiphiles orophiles des Alpes méridionales à Flouve odorante et Canche flexueuse (IP)• 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC)• 37.81 : Mégaphorbiaies des montagnes hercyniennes du Jura et des Alpes• 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC) <p>Landes :</p> <ul style="list-style-type: none">• 31.431 : Fourrés à Genévrier nains (IC)• Vieux murs• 31.7E : Pelouses écorchées à Astragale toujours verte (IC)• 31.82 : Formations stables à Buis des pentes rocheuses calcaires (IC)• 32.136 : Matorrals à Genévrier thurifère (IC) <p>Lisières :</p> <ul style="list-style-type: none">• 41.16 : Hêtraies sèches (IC)• 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC)• 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC)• 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP)• 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC)• 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes• 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC)• 42.67 : Plantations de Pin noir (NC)• 42.67 : Saussaies marécageuses• 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC)• 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC)• 83.31 : Plantations de conifères (NC)• 84.2 : Bordures de haies (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>La Pipistrelle soprane ne fait partie de la Faune Française que depuis 1999, date à laquelle elle a été décrite. Elle semble bien répandue dans le sud de la France et semble fréquenter des milieux plus humides que sa cousine. Présente sur le bas des vallées de la Durance et du Verdon dans les Alpes de Haute Provence (obs.pers., 2002)</p> <p>Ce premier contact est intéressant pour le site. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer l'espèce.</p>	<p>Menaces possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement et destruction - disparition de ses habitats de chasse - disparition de ses gîtes - pesticides et produits chimiques - eaux polluées.

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Pâturage : favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine et respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation</p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éviter les dérangements dans les gîtes d'été et d'hiver, - proscrire les destructions d'individus, - protection (réglementaire ou physique) des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transition, - favoriser la concertation avec les spéléologues, - ne pas nettoyer systématiquement les falaises en bordure de sentiers (c'est à dire sécuriser les chemins en faisant tomber les plaques de la falaise dangereuses), - proscrire les produits organochlorés pour le traitement des chalets, - sensibiliser les utilisateurs du site (spéléologues, touristes, forestiers), et les habitants des chalets et villages alentours par le biais de conférences, expositions, visites guidées, plaquette... <p>Autres aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conserver les ripisylves et les linéaires boisés, - favoriser le maintien d'une mosaïque de milieu (pastoralisme et débroussaillage), - conserver les arbres de gros diamètre, creux et troués lors des coupes, - favoriser les cultures et vergers, - favoriser les points d'eau propres et adapter aux chauves-souris, - ne pas obstruer l'entrée des cavités et des combles ou le faire avec l'aide de naturalistes, - conserver le patrimoine vernaculaire. 	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit <p>2/ Suivis</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

MINIOPTERUS SCHREIBERSI KUHL, 1818
MINIOPTERE DE SCHREIBERS



Dessin de Jean Chevalier, extrait de l'*Inventaire de la faune menacée de France*, © Nathan-MNHN, Paris, 1994.

RATTACHEMENT :

CI : Mammifères
O : Chiroptères
F : Vespertilionidés

STATUTS :

Protection nationale
Convention de Berne (Annexe II)
Convention de Bonn (Annexe II)
Directive Habitats (Annexes II et IV)
Espèce "vulnérable" du Livre rouge de la faune menacée de France.

REPARTITION :

Espèce répandue en Europe méditerranéenne, en Afrique jusqu'au Natal, en Asie méridionale et en Australie. En France, il est présent dans la moitié Sud du pays avec de grandes disparités en terme de densité. Absent d'Auvergne et des Alpes internes cristallines, il remonte à l'ouest jusqu'à la Loire et au nord-est jusqu'en Alsace.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Le Miniopère de Schreibers est une espèce sédentaire typiquement méditerranéenne et strictement cavernicole présente dans les régions aux paysages karstiques riches en grottes, du niveau de la mer jusqu'à l'altitude de 1600m.</p> <p>Les terrains de chasse sont pratiquement inconnus ; en Corrèze, l'espèce utilise les lisières de bois et les forêts, chassant dans la canopée. Une femelle suivie en Franche-Comté durant trois nuits en 1999 a fréquenté des zones forestières (chênaies, aulnaies...) et quelques milieux ouverts (pâturages, vergers, haies, parcs et jardins).</p> <p>En hiver, de profondes et spacieuses cavités, dont les températures, souvent constantes, oscillent de 6,5°C à 8,5°C, sont choisies.</p> <p>En été, l'espèce s'installe de préférence dans de grandes cavités (voire des anciennes mines ou viaducs) chaudes et humides (température supérieure à 12°C).</p> <p>L'espèce est très sociable tant en hibernation qu'en reproduction, et les groupes sont philopatriques pour les cavités d'hibernation, de maternité et de transition. L'ensemble de ces caractéristiques laisse supposer une organisation sociale élaborée.</p> <p>Sortant à la nuit tombée (environ 30 mn après le coucher du soleil), les individus suivent généralement les linéaires forestiers (par exemple une route bordée de buissons et d'arbres), empruntant des couloirs parfois étroits au sein de la végétation. Les "routes de vol" peuvent être utilisées par des milliers d'individus pour rejoindre leurs terrains de chasse.</p> <p>La superficie du territoire de chasse de ce Miniopère de Schreibers est inconnue à l'heure actuelle. Une femelle suivie en Franche-Comté durant trois nuits en 1999 a chassé dans un rayon maximal de 7 km du gîte de mise bas.</p> <p>Le régime alimentaire est très spécialisé. Le taxon principal, les lépidoptères, domine largement mais des invertébrés non volants sont aussi capturés : larves de lépidoptères, arachnides et diptères.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <p><u>Gîtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC) - Grottes éventuelles et fissures <p><u>Chasse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcs, Jardins <p><u>Pelouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.32 : Pelouses mésophiles à Brome érigé (IC) • 36.311 : Pelouses acidiphiles orophiles des Alpes méridionales à Flouve odorante et Canche flexueuse (IP) • 36.4 : Pelouses calcicoles alpines et subalpines (IC) • 38.2 : Prairies de fauche de basse altitude (IC) <p><u>Fruticées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.7E : Pelouses écorchées à Astragale toujours verte (IC) • 32.136 : Mattorals à Genévrier thurifère (IC) <p><u>Forêts claires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 41.16 : Hêtraies sèches (IC) • 41.112 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à Luzule (NC) • 41.17 : Hêtraies médio-européennes méridionales (NC) • 41.4 : Forêts mixtes de pentes et de ravins (IP) • 41.711 : Bois occidentaux de Chêne pubescent (NC) • 41.D3 : Stations de Trembles montagnardes • 42.5 : Forêts de Pins sylvestres (NC) • 42.67 : Plantations de Pin noir (NC) • 44.112 : Fourrés et bois des bancs de graviers (IC) • 44.92 : Saussaies marécageuses (NC) • 83.1 : Vergers de hautes tiges (NC) • 83.31 : Plantations de conifères (NC) • 84.2 : Bordures de haies (NC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>Lors de l'étude Chiroptères réalisée par Ph. Favre, plusieurs individus ont été détectés sur le torrent du vallon de St André au Lautaret (Auzet). Ces détections au passage d'accès des pelouses d'altitude du Lautaret (1620) est une découverte très intéressante.</p> <p>En effet celles-ci abondent dans le sens des études qui visent à montrer que cette espèce cavernicole se rassemble, en période de mise bas, dans un nombre restreint de cavités en France, toujours avec des effectifs importants. Il existerait donc une colonie proche dans une cavité inconnue de la zone calcaire (Clues de Barles / Pérouré) qui aurait une utilisation estivale des pelouses d'altitudes riches en lépidoptères.</p>	<p>En raison de sa stricte troglophilie, la population de Minioptère de Schreibers reste une espèce menacée et étroitement dépendante d'un nombre limité de refuges, en particulier en période hivernale. Il est directement menacé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> *aménagement et fréquentation touristiques des cavités, *fermeture pour sécuriser des sites souterrains par des grilles, l'effondrement ou le comblement des entrées, *conversion rapide et à grande échelle des peuplements forestiers autochtones vers des monocultures intensives de résineux ou d'essences importées, *destructions des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et parcelles agricoles, *traitements phytosanitaires touchant les microlépidoptères (forêts, vergers, céréales, cultures,...), *développement des éclairages publics (destruction, perturbation du cycle de reproduction et déplacement des populations des lépidoptères nocturnes).

OBJECTIF GENERAL : CONSERVATION DE L'ESPECE ET DE SES HABITATS

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>Pâturage : favoriser le pâturage mais proscrire le vermifuge Ivermectine. Il peut être remplacé par des préparations à base de moxidectine, fenbendazole ou oxiabendazole. Sinon, il est nécessaire de respecter les périodes de stationnement des bêtes en bergerie immédiatement après la vermifugation ou mélanger les animaux vermifugés à des animaux non traités, afin de diluer l'impact du vermifuge sur les insectes coprophages.</p> <p>Préserver et encourager un maillage de linéaires boisés (haies variées et arbres isolés) en bordures de routes, de chemins, en limites de parcelles agricoles... (points de repères pour les chauves-souris en déplacement et zones de chasse importante les jours de vent). Les corridors boisés pourront être entretenus mécaniquement sur la base d'une haie large de 2 à 3 m, d'où émergent des arbres de grande taille.</p> <p>Vergers : conserver un couvert végétal permanent au sol, entretenu de manière traditionnelle (fauchage, griffage et pâturage), ceci afin de conserver une diversité végétale et entomologique. Les vergers pâturés sont particulièrement favorables aux Chiroptères. Dans une optique plus "moderne" et pour les parcelles déjà "stérilisées" par les herbicides, étudier les possibilités de mise en place de mélanges d'engrais vert et de réintroduction de plantes messicoles.</p> <p>Gestion sylvicole : Tendre vers une futaie irrégulière par bouquets en fragmentant les surfaces de régénération et en maintenant une mosaïque de milieux ouverts.</p> <p>Maintien des ripisylves et des boisements de feuillus (30 à 40 % du paysage) et limitation des plantations de résineux.</p> <p>Diversification des essences forestières caducifoliées et de la structure des boisements (maintien de parcelles d'âges variés et développement de la gestion en futaie jardinée), développement des écotones par la création d'allées ou de clairières,</p> <p>Interdire tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante. Favoriser la lutte intégrée et les</p>	<p>1/ Compléments d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"> * prospection des cavités durant les périodes d'hibernation * inventaires supplémentaires durant les périodes de transit <p>2/ Suivis et inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * réaliser un inventaire initial plus complet (protocole à définir avec les spécialistes) sur les effectifs de cette espèce à différentes périodes * suivre l'évolution de ces populations en renouvelant ces études tous les cinq ans * suivre l'évolution dans la fréquentation des gîtes, l'évolution des tailles de colonies s'il y a lieu, et une éventuelle reproduction * suivre l'évolution des surfaces des habitats de l'espèce

méthodes biologiques.

Autres aspects :

Cette espèce utilise le milieu souterrain comme site d'hibernation, de reproduction et de refuge ou repos nocturne. Il est donc essentiel que dans le cas de fermeture de cavités souterraines (mines, gouffres, grottes) celles-ci soient aménagées de telle sorte que le passage des chauves-souris reste possible. Prendre contact avec des spécialistes de ces aménagements.

Limiter l'emploi des éclairages publics dans les zones rurales aux 2 premières et à la dernière heure de la nuit (le pic d'activité de nombreux lépidoptères nocturnes se situe en milieu de nuit). Utiliser un éclairage à vapeur de sodium, qui attire moins les insectes nocturnes que l'éclairage classique à vapeur de mercure.

Fréquentation :

Cette espèce utilise le milieu souterrain à toutes les étapes de son cycle. Il est donc essentiel de gérer et/ou réglementer la fréquentation des cavités occupées de manière significative par l'espèce.

AQUILEGIA BERTOLONII SCHOTT
ANCOLIE DE BERTOLONI



Aquarelle originale : P. Laroche, 2000

RATTACHEMENT :

E. Spermaphytes
S.E. Angiospermes
C. Dicotylédones
F. Renonculacées

STATUTS :

Protection nationale
Directive Habitats (annexe II et IV)
Convention de Berne (Annexe I)
Espèce "à surveiller" du Livre rouge de la flore menacée de France

REPARTITION :

Plante endémique liguro-provençale (Alpes sud-occidentales) présente de 1000 à 2000 m d'altitude, aux étages montagnard et sub-alpin.

DESCRIPTION ECOLOGIQUE	HABITATS NATURELS POTENTIELS
<p>Cette renonculacée aux fleurs bleu vif est une espèce héliophile, xérophile qui se présente sur les rochers calcaires, en falaise ou sur des pentes rocailleuses, ou encore dans les bois clairs tels que les bois de Pin sylvestre ou leurs formes dégradées ou des clairières.</p> <p>Elle fleurit de juin à juillet. La pollinisation est réalisée par certains hyménoptères ; reproduction par graines.</p>	<p>NB : pour plus de détail, se reporter aux fiches d'habitats et aux inventaires espèces en annexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31.431 : Fourrés à Genévrier nain (IC) • 36.4 : Pelouse calcicole alpines et subalpine (IC) • 42.5 : Forêts de Pin sylvestre (NC) • 61.22 : Eboulis à Tabouret à feuilles rondes (IC) • 61.231 : Eboulis calcaires montagnards à subalpins, des situations fraîches, à éléments grossiers (IC) • 61.311: Eboulis calcaires thermophiles (IC) • 62.13 : Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines de sud-est de la France (IC)

ETAT DE LA POPULATION LOCALE	DYNAMIQUE ET MENACES
<p>L'espèce est peu rare voir localement assez commune dans le département des Alpes de Haute Provence. Sur le site elle est présente sur un large espace mais jamais en colonies importantes.</p>	<p>L'espèce est relativement bien représentée sur le site. Localement, la cueillette, car cette fleur est très jolie, peut s'avérer être un danger. Le pâturage, dans certaines conditions, peut également poser problème : surpâturage ou passage répété avant la floraison. De même, le reboisement, les travaux de restauration des terrains de montagne et les pistes forestières sont des menaces potentielles.</p>

OBJECTIF GENERAL : MAINTIEN DES STATIONS DANS LEUR ETAT ACTUEL

ORIENTATIONS DE GESTION SOUHAITABLE	SUIVI ENVISAGEABLE
<p>1) - Conservation des stations existantes (pas d'aménagement, ni de perturbation des stations),</p> <p>2) - Information sur l'espèce auprès des utilisateurs du site (habitants, touristes, forestiers...),</p> <p>3) - Contrôle vis à vis de la cueillette,</p> <p>4) - Maintien des milieux ouverts, mais adaptation du pâturage,</p> <p>5) – Proscription les reboisements des pelouses écorchées, éboulis fins et clairières rocailleuses qui renferment cette espèce,</p> <p>6) – Maintien des clairières et lisières (débroussaillage, élimination des arbres).</p>	<p>Inventaire cartographique tous les deux ans pour vérifier l'évolution des stations les plus représentatives et importantes et celles qui apparaissent comme étant les plus menacées</p>